

COMMUNE DE CHARMONT SOUS BARBUISE



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 145 – Juillet 2020



La "nouvelle poste" au XXème...



...Début XXIème

Mesdames, Messieurs,

Pour vous Charmontais, Charmontaises c'est une nouveauté, une femme qui vous représente, j'en suis très honorée et vous en remercie, je serai à l'écoute de tous.

Ce mandat commence avec quelques difficultés, un virus a envahi notre quotidien, la mise en place des barrières sanitaires sont compliquées et difficiles à appliquer, nos commerces en subissent les conséquences. A ce titre, j'ai délivré l'autorisation à notre bar d'étendre sa terrasse sur le domaine public pour qu'il puisse travailler pleinement. Des distributions de masques ont été faites, de la part du département, des couturières bénévoles de la Communauté de Communes et de la municipalité.

Du côté du conseil municipal, il n'est plus que jamais motivé et dynamique, je souhaite que l'on travaille, dans un seul but, la progression de la commune, son attractivité, et sans animosités. Cela se fera bien sûr progressivement et dans le respect budgétaire.

Les adjoints ont commencé à réunir leurs commissions et ont déjà développé des sujets, il est bien entendu que cela se fera progressivement, du retard a été pris suite au confinement. Le Site internet est bientôt terminé, l'adresse vous sera communiquée, ainsi vous pourrez suivre l'évolution et l'information de la commune (projet voté et travaillé lors de l'ancien mandat).

Concernant la voirie, la réfection de la « rue des écoles » (prévu lors de l'ancien mandat et accepté) se met en place. Ces travaux commenceront durant l'été, avec quelques contraintes mais c'est inévitable. Le résultat sera apprécié, la mise en sécurité pour les enfants et les parkings matérialisés seront améliorés.

En attendant, je vous souhaite un bel été et prenez soin de vous.



Madame le Maire, Liliane BATTELIER et son Conseil municipal

Infos mairie
3 rue du château
10150 Charmont sous Barbuise
03 25 41 00 49
Mail : mairie-charmont@wanadoo.fr

ACCUEIL du PUBLIC

Secrétariat de MAIRIE

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	Fermé au public	14h à 18h30
Mardi	Fermé au public	14h à 18h30
Mercredi	9h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé au public	14h à 18h30
Vendredi	9h à 12h	14h à 18h30

Permanence de Madame le Maire :
Jeudi après-midi ou sur rendez-vous

PERIODE de VACANCES
Le secrétariat de Mairie sera fermé
13 juillet au 16 juillet
03 août au 21 août

ETAT CIVIL

Naissances

Delicia MARIN 27/11/2019
Loan LISACK 14/12/2019
Charles RANC 29/01/2020
Morgan MAZENOT DESMONTS 05/03/2020
Edène MACLAIN 02/04/2020
Lauréline PARIS 19/04/2020
Léon PAPILLON 23/04/2020
Zoé MASSON 24/04/2020
Ayden GUBLIN 18/06/2020

Décès

Micheline GAUVAIN 20/02/2020
Thérèse GUYOT 10/03/2020

Tous les 2eme VENDREDI du mois
Permanence du Conciliateur Mr Bouchez Sur rendez-vous à la mairie

Permanence d'information et d'orientation juridique gratuite tenue par les juristes
du CDAD 10 - s'adresser à la mairie pour renseignement et inscription
Permanence : JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 sur rendez-vous
Permanence : JEUDI 26 NOVEMBRE 2020 sur rendez-vous

Permanence d'information et d'orientation juridique gratuite tenue par les juristes du CDAD 10 :

s'adresser à la mairie pour renseignement et inscription

Permanence : JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 sur rendez-vous

Permanence : JEUDI 26 NOVEMBRE 2020 sur rendez-vous

Correspondante de PRESSE Mme CORADIN Françoise

L'Est-Eclair

Téléphone : 03 25 41 03 34

Mail : philippe.coradin@wanadoo.fr

Agence Postale : 03 25 40 41 35

- L'agence est ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis, samedis de 9 H à 12 H
- Ouverture : tous les jeudis de 17 H à 19 H
- Départ du courrier à 11 H du lundi au vendredi et à 12 H le samedi
- Congés du 10 au 30 août 2020

Crèche intercommunale « A petits pas » 03 25 43 04 67

- Ouverture du lundi au vendredi de 7 H à 18 H30
- Congés du 31 juillet au soir retour lundi 24 août 2020

Ecoles :

- Maternelle : 03 25 41 03 80 – directrice : Christèle BLICHARSKI
- Élémentaire : 03 25 41 01 46 – directrice : Catherine RENAULT

Accueil de loisirs : 03 25 41 05 53 – directrice : Sandrine FONSECA

- Ouvert en périscolaire, les mercredis après-midis et pendant les petites vacances
- Congés du 31 juillet au soir Retour lundi 24 août 2020

Médiathèque :

Tél : 03 25 42 43 00

Mail : mediatheque.charmont@wanadoo.fr

Personnes à contacter : Isabelle et Hélène

Ouverture au public	OUVERTURE PERIODE SCOLAIRE	OUVERTURE PERIODE DE VACANCES
LUNDI	16h-18h	15h-18h
MARDI	16h-18h	15h-18h
MERCREDI	10h - 12h / 15h – 18h	10h – 12h / 15h – 18h
VENDREDI	16h – 18h30	15h – 18h30
SAMEDI	10h – 12h / 15h – 17h	10h- 12h

Fermeture Eté : du samedi 25 juillet à midi au samedi 22 août 2020 inclus.

Réouverture lundi 24 août 2020 à 16 H

En raison des mesures sanitaires, les horaires et les conditions d'ouverture sont modifiés.



Pour en savoir plus, se renseigner :

- Par téléphone au 03 25 42 43 00
- Par mail à mediatheque.charmont@wanadoo.fr
- Sur notre page Facebook : [Médiathèque de Charmont-sous-Barbuise](#)
- Ou grâce à notre Newsletter (nous envoyer votre adresse mail pour vous y inscrire).

Cérémonie du 14 juillet 2020 en comité restreint

En raison des mesures sanitaires les festivités ont été annulées.



- 11 H 00 : rassemblement cour de la mairie
- 11 H 15 : cérémonie au Monument aux Morts de Charmont
- Dépôt de gerbes
- Minute de silence



Cérémonie des Commandos M en comité restreint

En raison des mesures sanitaires, le rassemblement est en comité restreint.
Elle aura lieu le Dimanche 19 juillet à 10 H45

Cérémonie du 11 novembre 2020 (sous réserve de l'actualité)

- 11 H00 : rassemblement cour de la mairie
- 11 H15 : cérémonie au Monument aux Morts de Fontaine
- Lecture du message de la Ligue des Combattants
- Dépôt de gerbes
- Minute de silence
- 11 H30 : cérémonie au Monument aux Morts de Charmont
- Lecture du message du Secrétariat aux Anciens Combattants
- Dépôt de gerbes
- Minute de silence

Collecte sélective : sacs transparents

Les sacs sont disponibles en mairie et au bureau de l'agence postale

Lundi 22 juin	Lundi 06 juillet
Lundi 20 juillet	Lundi 03 août
Lundi 17 août	Lundi 31 août
Lundi 14 septembre	Lundi 28 septembre
Lundi 12 octobre	Lundi 26 octobre
Lundi 09 novembre	Lundi 23 novembre
Lundi 07 décembre	Lundi 21 décembre

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Par mesure de sécurité et éviter le vandalisme, il est souhaitable que vos containers à ordures ménagères soient rentrés le soir ou le lendemain matin, au plus tard.

Merci de votre compréhension.

DECHETTERIE Pont Sainte Marie - ZONE DES ECREVOLLES 03 25 81 09 58

	AVRIL à SEPTEMBRE	OCTOBRE à MARS
Lundi et mardi	9 H – 12 H 15 H - 18 H	9 H – 12 H 14 H – 17 H 30
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi et vendredi	9 H – 12 H 15 H - 18 H	9 H – 12 H 14 H – 17 H 30
Samedi	9 H – 19 H	9 H – 17 H 30
Dimanche	10 H – 12 H 30	10 H – 12 H 30

En raison des mesures sanitaires, veuillez téléphoner à la déchetterie pour leur mode de fonctionnement.

	AVRIL à SEPTEMBRE	OCTOBRE à MARS
Lundi et Mercredi	9 H – 12 H	9 H – 12 H
Mardi et jeudi	15 H -18 H	14 H – 17 H
Samedi	9 H – 12 H 15 H - 18 H	9 H – 12 H 14 H – 17 H
Vendredi et dimanche	fermé	fermé

RAPPEL DE QUELQUES REGLES

Extrait arrêté Préfectoral de l'Aube
Section 5 : Bruit dans les propriétés privées



ARTICLE 10 :

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8 H30 à 12 H00 et de 13 H30 à 19 H30

Les samedis : de 9 H00 à 12 H00 et de 15 H00 à 19 H00

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres peut-être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R116-2-5° su Code de la voirie routière).

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987)

Rappels de règles civiques pour la sécurité

Dans les endroits publics, les animaux de compagnie doivent être promenés en laisse et leurs éjections doivent être ramassées. Ces lieux sont souvent fréquentés par des enfants.

SEANCE de Conseil Municipal du 21 octobre 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	13	13

Date de convocation : 15/10/2019

Date d'affichage : 15/10/2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-et-un octobre à vingt heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Maurice MARY, Maire
Présents : M. Mary, Mme Battelier, M. Nivoix, MM. Baty, Klein, Coradin, Cousin, Gauvain et Mmes Carillon, Gotorbe, Handel, Rambut

Absents excusés : M. Laby pouvoir à M. Coradin

Absente non excusée : Mme Leerman

Mme Handel Carole a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que cette séance de Conseil Municipal était à la base destinée à la validation de la révision allégée du PLU mais que pour des raisons de délais non respectés, ce dossier est reporté à la prochaine réunion.

DCM n° 39 2019 : Recrutement ponctuel autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** le recrutement d'un agent contractuel relevant du cadre d'emploi des Adjoints Techniques de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 10 semaines et 2 jours allant du 21 octobre 2019 au 31 décembre 2019 inclus.

Cet agent assurera les fonctions précitées à temps complet pour une durée hebdomadaire de service donc de 35 H00.

DCM n° 40 2019 : Réhabilitation de l'église Saint-Alban – Demande de subvention DETR

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'engager les travaux de restauration et d'extension de l'édifice Saint-Alban,
- d'arrêter le plan de financement comme présenté supra,

Restauration de l'édifice : Montant global des travaux estimé à 1 268 000,00 € HT		Extension de l'édifice Montant global des travaux estimé à 957 000,00 € HT	
- DRAC 30%	380 400,00 €	- DETR : 50%	478 500,00 €
- REGION : 30%	380 400,00 €	- REGION : 20%	191 400,00 €
- DEPARTEMENT : 18%	228 240,00 €	- DEPARTEMENT : 18%	172 260,00 €
<i>Sous-total montants subventionnés</i>	<i>989 040,00 €</i>	<i>Sous-total montants subventionnés</i>	<i>842 160,00 €</i>
<i>- Montants non estimés : fondation du patrimoine, sauvegarde de l'art français</i>		<i>- Montants non estimés : Leader, ADEME, dispositif "tiers-Lieux" de l'Etat</i>	
- Reste à charge de la collectivité	278 960,00 €	- Reste à charge de la collectivité	114 840,00 €

- de solliciter pour ces travaux une subvention de l'Etat au titre de la DETR,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2020.

DCM n° 41 2019 : Réhabilitation de l'édifice Saint-Alban – demande de subvention au Conseil Départemental de l'Aube

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'engager les travaux de restauration et d'extension de l'édifice Saint-Alban,
- d'arrêter le plan de financement comme présenté supra

Restauration de l'édifice : Montant global des travaux estimé à 1 268 000,00 € HT		Extension de l'édifice Montant global des travaux estimé à 957 000,00 € HT	
- DRAC 30%	380 400,00 €	- DETR : 30%	287 100,00 €
- REGION : 30%	380 400,00 €	- REGION : 30%	287 100,00 €
- DEPARTEMENT : 18%	228 240,00 €	- DEPARTEMENT : 18%	172 260,00 €
<i>Sous-total montants subventionnés</i>	<i>989 040,00 €</i>	<i>Sous-total montants subventionnés</i>	<i>746 460,00 €</i>
<i>- Montants non estimés : fondation du patrimoine, sauvegarde de l'art français</i>		<i>- Montants non estimés : Leader, ADEME, dispositif "tiers-Lieux" de l'Etat</i>	
- Reste à charge de la collectivité	278 960,00 €	- Reste à charge de la collectivité	210 540,00 €

- de solliciter pour ces travaux une subvention au Conseil Départemental de l'Aube,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2020.

DCM n° 42 2019 : Réhabilitation de l'édifice Saint-Alban – demande de subvention à la Région Grand-Est

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'engager les travaux de restauration et d'extension de l'édifice Saint-Alban,
- d'arrêter le plan de financement comme présenté supra,

Restauration de l'édifice : Montant global des travaux estimé à 1 268 000,00 € HT		Extension de l'édifice Montant global des travaux estimé à 957 000,00 € HT	
- DRAC 30%	380 400,00 €	- DETR : 30%	287 100,00 €
- REGION : 30%	380 400,00 €	- REGION : 30%	287 100,00 €
- DEPARTEMENT : 18%	228 240,00 €	- DEPARTEMENT : 18%	172 260,00 €
<i>Sous-total montants subventionnés</i>	<i>989 040,00 €</i>	<i>Sous-total montants subventionnés</i>	<i>746 460,00 €</i>
<i>- Montants non estimés : fondation du patrimoine, sauvegarde de l'art français</i>		<i>- Montants non estimés : Leader, ADEME, dispositif "tiers-Lieux" de l'Etat</i>	
- Reste à charge de la collectivité	278 960,00 €	- Reste à charge de la collectivité	210 540,00 €

- de solliciter pour ces travaux une subvention à la Région Grand Est.
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2020.

DCM n° 43 2019 : Réhabilitation de l'édifice Saint-Alban – demande de soutien financier auprès de « Sauvegarde de l'Art Français »

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'engager les travaux de restauration et d'extension de l'édifice Saint-Alban,
- d'arrêter le plan de financement comme présenté supra

Restauration de l'édifice : Montant global des travaux estimé à 1 268 000,00 € HT		Extension de l'édifice Montant global des travaux estimé à 957 000,00 € HT	
- DRAC 30%	380 400,00 €	- DETR : 30%	287 100,00 €
- REGION : 30%	380 400,00 €	- REGION : 30%	287 100,00 €
- DEPARTEMENT : 18%	228 240,00 €	- DEPARTEMENT : 18%	172 260,00 €
<i>Sous-total montants subventionnés</i>	<i>989 040,00 €</i>	<i>Sous-total montants subventionnés</i>	<i>746 460,00 €</i>
<i>- Montants non estimés : fondation du patrimoine, sauvegarde de l'art français</i>		<i>- Montants non estimés : Leader, ADEME, dispositif "tiers-Lieux" de l'Etat</i>	
- Reste à charge de la collectivité	278 960,00 €	- Reste à charge de la collectivité	210 540,00 €

- de solliciter pour ces travaux une subvention à la Sauvegarde de l'Art Français.
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2020.

DCM n° 44 2019 : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2020-2023

Le conseil, après en avoir délibéré :

DECIDE D'ADHERER, à compter du 1^{er} janvier 2020, au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion pour la couverture des risques financiers qu'encourt la Commune de CHARMONT-sous-BARBUISE en vertu de ses obligations statutaires susmentionnées, pour :

- les agents affiliés à la CNRACL
- les agents affiliés à l'IRCANTEC

DCM n° 45 2019 : Autorisation d'engagement des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019.

En application des dispositions ci-dessus mentionnées, Monsieur le Maire pourrait engager les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2020, au maximum à hauteur du quart des crédits ouverts au budget 2019, soit 268 500,00 €.

Crédits votés par chapitre	Budget primitif 2019	Crédits 2020 préalables au vote (1/4 maximum soit 25 %)
Chapitre 16 : Emprunts	31 000,00 €	0,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	1 074 000,00 €	268 500,00 €
TOTAL des crédits affectés	1 074 000,00 €	268 500,00 €

DCM n° 46 2019 : Transfert de crédits n°2-2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-**DECIDE** le transfert de crédits aux comptes suivant de la Commune (435) :

Dépenses de fonctionnement :

Compte 6413 – Chapitre 012 : + 5 000,00 €

Compte 65548 – Chapitre 65 : + 5 000,00 €

Compte 60632 – Chapitre 011 : - 10 000,00 €

DCM n° 47 2019 : Création d'un emploi d'agent chargé de l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces verts qui peut être occupé par un agent du cadre d'emplois des Adjointes Techniques

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE**

- **D'ADOPTER** la proposition de Monsieur le Maire pour la création d'un emploi d'un agent chargé de l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des espaces verts à temps complet, pour effectuer l'ensemble des tâches précitées, à compter du 1^{er} janvier 2020.

DCM n° 48 2019 : Echange scolaire avec le lycée ATENAS au COSTA RICA : Demande d'aide financière du Collège EUREKA pour l'élève Anaïs OUDOT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- VOTE une aide financière de cinquante euros (50,00 €) pour le voyage scolaire au COSTA RICA qui aura lieu du 27 mars 2020 au 07 avril 2020 pour l'élève Anaïs OUDOT du Collège EUREKA.
- CHARGE Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce dossier.

DCM n° 49 2019 : Aménagement de la voirie de la Rue du Moulin Chaudron : Réseaux à mettre en place

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les dépenses des domaines suivants **pour un montant HT de :**

- **SDDEA :** 18 388,00 €
- **SDEA :** 7 270,00 €
- **ORANGE :** 0,00 €
- **CHAPELLIER :** 10 440,00 €
- **TOTAL :** 36 098,00 € soit 43 317,60 € TTC

DCM n° 50 2019 : Travaux de voirie : Réfection de la Rue des Ecoles – Demande de DETR 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** l'estimation financière réalisée par le Cabinet FP Géomètre pour un montant **de 517 000,00 € HT, soit 620 400,00 € TTC.**

-**SOLLICITE** une demande de subvention DETR afin de pouvoir en partie financer ce projet.

- **ACCEPTE** le plan de financement suivant :

- Montant total du projet TTC : 620 400,00 €
- Base subventionnable du projet HT : 517 000,00 €
- Subvention DETR envisagée 50 % : 258 500,00 €
- Emprunts : 361 900,00 €

- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce dossier.

DCM n° 51 2019 : Construction d'une structure multisports couverte : Demande de DETR 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le devis du fournisseur MATHIS pour un montant de **378 980,00 € HT, soit 454 776,00 € TTC.**

- **DECIDE** le report de la demande de subvention pour la DETR 2020 concernant la construction d'une structure multisports couverte.

- **ACCEPTE** le plan de financement suivant :

- Montant total du projet TTC :	454 776,00 €
- Base subventionnable du projet HT :	378 980,00 €
- Subvention DETR envisagée 50 % :	189 490,00 €
- Département 18 % sur une base HT de 352 274,00 € :	63 409,00 €
- Région Grand Est 20 % sur une base HT de 352 274,00 €	70 454,80 €
- Fonds libres :	131 422,20 €

DCM n° 52 2019 : Extension du réseau public de distribution pour un lotissement rue du Moulin Chaudron (1^{ère} tranche : renforcement du poste de transformation HTA/BT existant "Le Moulin Chaudron")

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessous par Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir le renforcement du poste de transformation HTA/BT existant "Le Moulin Chaudron" pour la première tranche d'un lotissement rue du Moulin Chaudron.

Les travaux précités incombent donc au SDEA. Le SDEA a prévu, sur les instructions de la municipalité, le programme suivant pour la desserte en énergie électrique :

- la dépose d'un poste de transformation HTA/BT existant de type PSS A équipé d'un transformateur de 250 kVA,
- la fourniture et la pose en remplacement d'un poste de transformation HTA/BT de type cabine basse équipé d'un transformateur à pertes réduites de 400 kVA, y compris la reprise des câbles haute et basse tension existants.

- **S'ENGAGE** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n° 9 du 18 décembre 2009, n° 9 du 21 février 2014, n° 5 du 16 décembre 2011 et n° 7 du 21 février 2014 du Bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 7 500 Euros.

Séance levée à 21h20

SEANCE de Conseil Municipal du 02 mars 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	12	12

Date de convocation : 20/02/2020

Date d'affichage : 20/02/2020

L'an deux mil vingt et le deux mars à vingt heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Maurice MARY, Maire

Présents : M. Mary, Mme Battelier, M. Nivoix, MM. Baty, Laby, Coradin, Cousin, Gauvain et Mmes Carillon, Gotorbe, Handel, Rambut

Absents excusés : M. Klein et Mme Leerman

Mme Handel Carole a été désigné secrétaire de séance.

DCM n° 01 2020 : Approbation du Compte de Gestion 2019 de la Commune dressé par le Trésorier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres,

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DCM n° 02 2020 :

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur Maurice MARY,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du

résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	388 769,08 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	6 107,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002)	382 662,08 €
Total affecté au c/ 1068 :	6 107,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €
Reporter en ligne 001 du BP 2020 :	9 443,00 €

DCM n° 03 2020 : Approbation du Compte de Gestion 2019 du Relais de Poste dressé par le Trésorier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres,

- DECLARE que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DCM n° 04 2020 : Affectation du Résultat de l'exploitation de l'exercice 2019 du Relais de Poste

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Maurice MARY,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2019,

Considérant la concordance entre le compte du Maire et celui du Receveur,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019,

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

- DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	210 221,02
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	210 221,02
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002)	
Total affecté au c/1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	
Déficit à reporter (ligne 002)	
A reporter en ligne 001 du BP 2019	

DCM n° 05 2020 : Convention avec le Pôle Suppléance – Missions Temporaires du Centre de Gestion de l'Aube

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE**

* **d'autoriser le Maire** à signer la Convention **ci-jointe à cette présente délibération** et les avenants d'intervention avec le Centre de Gestion visant à faire intervenir, en cas de besoin, un agent du Pôle Suppléance – Missions Temporaires du Centre de Gestion.

DCM n° 06 2020 : Subvention exceptionnelle suite à un départ en retraite pour les sapeurs-pompiers volontaires de la Commune de CHARMONT-SOUS-BARBUISSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** que la Commune continue de participer à hauteur de 50 % pour le cadeau de départ de Monsieur Gérard LAURENT, soit pour un montant de 550,00 € TTC.

DCM n° 07 2020 : Création d'un syndicat mixte fermé à la carte (SDEA)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'arrêté interpréfectoral de projet de périmètre du SDEA.

- **APPROUVE** les nouveaux statuts du futur syndicat mixte fermé adoptés par le Comité du SDEA le 18 septembre 2018.

DCM n° 08 2020 : Adhésion au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE**

De se doter d'une action sociale de qualité permettant de renforcer la reconnaissance de ses salariés et l'attractivité de la Collectivité,

Et à cet effet d'adhérer au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2020.

Cette adhésion étant renouvelée annuellement par tacite reconduction.

Et autorise en conséquent Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au CNAS.

DCM n° 09 2020 : Don des documents Commandos M au Musée de la Résistance de l'Aube à Mussy-sur-Seine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de confier gracieusement les archives récupérées auprès des anciens combattants des commandos M, plus précisément la Cote 192, au musée de Mussy-sur-Seine.
- DEMANDE à ce que les pièces principales soient copiées et offerts aux Archives Départementales de l'Aube.

DCM n° 10 2020 : Modification de l'installation communale d'éclairage public rue des Ecoles (déplacement de 10 candélabres d'éclairage public existants)

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir la Modification de l'installation communale d'éclairage public rue des Ecoles (déplacement de 10 candélabres d'éclairage public existants).

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au Syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA) et qu'elle lui a transféré la compétence relative à :

- la « maîtrise d'ouvrage des investissements d'éclairage public et de mise en lumière » au moment de son adhésion au Syndicat,
- la « maintenance préventive et curative des installations d'éclairage public et de mise en lumière » par délibération du Conseil municipal en date du 14 février 1974.

Les travaux précités incombent donc au SDEA. Ils comprennent :

- la création d'un réseau souterrain d'éclairage public sur une longueur d'environ 280 m, y compris les terrassements nécessaires au passage de ce réseau,
- le déplacement de 10 foyers lumineux existants.

Selon les dispositions des délibérations n° 9 du 22 décembre 2017 et n° 11 du 16 mars 2018 du Bureau du SDEA, le coût hors TVA de ces travaux est estimé à 21 500 Euros et la contribution communale serait égale au montant de cette dépense (soit 21 500 Euros).

Afin de réaliser ces travaux un fonds de concours peut être versé par la commune au SDEA en application de l'article L5212-26 du Code général des collectivités territoriales. S'agissant de la réalisation d'un équipement, ce fonds de concours est imputable en section d'investissement dans le budget communal.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1°) DEMANDE au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par Monsieur le Maire.

2°) S'ENGAGE à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n° 9 du 22 décembre 2017 et n° 11 du 16 mars 2018 du Bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 21 500 Euros.

3°) S'ENGAGE à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

4°) **PRECISE** que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la commune, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L 1321.1 du Code général des collectivités territoriales.

DCM n° 11 2020 : Extension du réseau public de distribution d'électricité pour une propriété rue de l'Eau Bénite.

Monsieur le Maire indique que Monsieur Albert HOARAU projette de construire une maison d'habitation au-delà du réseau électrique existant.

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de réaliser une extension du réseau public de distribution d'électricité pour la desserte de cette maison rue de l'Eau Bénite. Ces travaux d'extension incombent au Syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA) auquel la commune adhère.

Aux conditions économiques actuelles le coût des travaux peut être évalué à 5 600 Euros. En application des délibérations n° 8 du 4 mars 2016 et n° 8 du 6 décembre 2019 du Bureau du SDEA, la contribution financière demandée par le Syndicat à la commune est estimée à 2 809,32 Euros.

Afin de réaliser ces travaux un fonds de concours peut être versé par la commune au SDEA en application de l'article L5212-26 du Code général des collectivités territoriales. S'agissant de la réalisation d'un équipement, ce fonds de concours est imputable en section d'investissement dans le budget communal.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1) **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux d'extension du réseau public de distribution d'électricité définis ci-dessus par Monsieur le Maire.

2) **S'ENGAGE** à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, établi dans les conditions des délibérations n° 8 du 4 mars 2016 et n° 8 du 6 décembre 2019 du Bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 2 809,32 Euros.

3) **S'ENGAGE** à inscrire au budget les crédits nécessaires.

DCM n° 12 2020 : Déplacement d'un regard abonné pour une propriété rue de l'Eau Bénite.

Monsieur le Maire indique que Monsieur Albert HOARAU projette de construire une maison d'habitation.

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de déplacer son regard.

Pour cela, le SDDEA a établi un devis référencé N° 04-19i7801 en date du 13 février 2020 pour un montant de 1 725,55 € TTC (soit 1 437,96 € HT).

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DEMANDE** au SDDEA la réalisation des travaux de déplacement du regard de Monsieur Albert HOARAU.

- **S'ENGAGE** à verser le montant total des travaux engagés au SDDEA pour un montant de 1 725,55 € TTC (soit 1 437,96 € HT).

- **S'ENGAGE** à inscrire au budget primitif 2020 de la Commune, les crédits nécessaires.

DCM n° 13 2020 : Aménagement de douche et de sanitaires au local des sapeurs-pompiers volontaires de CHARMONT-sous-BARBUISE : Demande de subvention 2020 au Conseil Départemental

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le devis de l'Entreprise RIBEIRO pour un montant de 15 087,31 € HT, soit 18 104,77 € TTC.

- **SOLLICITE** une demande de subvention 2020 auprès du Conseil Départemental de l'Aube afin de pouvoir en partie financer ce projet.

- **ACCEPTE** le plan de financement suivant :

- Montant total du projet TTC :	18 104,77 €
- Base subventionnable du projet HT :	15 087,31 €
- Subvention CD10 envisagée 30 % maxi:	4 526,19 €
- Fonds libres :	13 578,58 €

- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce dossier.

DCM n° 14 2020 : Mise à disposition des locaux au Musée Gutenberg et à l'Eco-Musée de la Barbuise

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de mettre à disposition gracieusement les locaux précités ci-dessus au Musée Gutenberg et à l'Eco-Musée de la Barbuise, le temps de leur durée de vie.

- **INDIQUE** que la Commune garde un droit de regard sur les activités des dites associations de manière à ce que cela reste dans l'esprit de départ.

DCM n° 15_2020 : Convention de rétablissement pour l'ensemble des ouvrages présents sur le réseau : SANEF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de rétablir l'ensemble des ouvrages présents à l'OA PS 373.100 dit Chemin Rural.

- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention jointe à cette présente délibération.

Séance levée à 21h20

Commissions communales 2020 – 2026 :

Monsieur Philippe CORADIN

• Voiries, réseaux et passage à niveau :

- Accès handicapés

M. Jean-Philippe GANNE et M. Charles SAINTON

• Fleurissement et espaces verts : M

- Fleurissement

M. Jean-Philippe GANNE et M. Charles SAINTON

• Communication

- Internet, bulletin et journaux

Mme Agnès LEGROS, Mme Sandrine KLEIN et M. Christian LABY

- Caméras vidéo surveillance

Mme Carole HANDEL, M. Philippe CORADIN et M. Jean-Philippe GAUVAIN

- Organisation employés communaux et matériels :

M. Philippe CORADIN et M. Jean-Philippe GAUVAIN

Monsieur Jean-Philippe GAUVAIN

- Columbarium et Cimetière :

Mme Agnès LEGROS

- Gestion des déchets verts (branchages) :

M. Jean-Philippe GANNE

- Bâtiments communaux et patrimoine :

M. Mathieu BATY, M. Jean-Philippe GANNE et M. Jean-François COUSIN

- Zone d'Activité gérée par la Communauté de Communes :

Mme Carole HANDEL, M. Philippe CORADIN et M. Jean-Philippe GAUVAIN et sur demande de M. Jean-François COUSIN

- PLU et gestion/entretien des bois communaux :

Mme Agnès LEGROS, M. Fabien CROSIER et M. Jean-François COUSIN

Madame Carole HANDEL

- Fêtes/cérémonies et course cycliste :

Tout le Conseil Municipal

- Monuments, repas des anciens, 14 juillet et autres cérémonies, Téléthon :

Tout le Conseil Municipal

- Colis :

Mme HANDEL, M. CORADIN, M. GAUVAIN, Mme RAMBUT, M. LABY, M. COUSIN, Mme BERTAUX, M. BATY, M. CROSIER, Mme MARTINS et M. SAINTON

Jeux extérieurs :

Mme BERTAUX et Mme MARTINS

Action sociale :

Mme RAMBUT et Mme MARTINS

- Solidarité, grand froid et canicule

- **Médiathèque :**

M. COUSIN et Mme BERTAUX

Madame le Maire et les adjoints

- Les finances
- Appel d'Offres : M. Mathieu BATY

&&&&&&&&&&&&&&&

Les élus de « Charmont c'est vous ! »

Droit d'expression des conseillers minoritaires

Charmontaises, Charmontais,

Nous espérons que vous allez bien ainsi que vos proches.

Nous profitons de notre droit d'expression de conseillers minoritaires pour vous écrire ces quelques mots.

Nous remercions les habitants qui nous ont soutenus.

La règle électorale nous accorde 3 sièges sur 15 au conseil municipal et 1 siège sur 4 au conseil communautaire malgré notre score de 45,63 %.

Nous sommes constructifs car après tant d'années d'immobilisme, il reste beaucoup à faire et nous voulons que Charmont retrouve son attractivité.

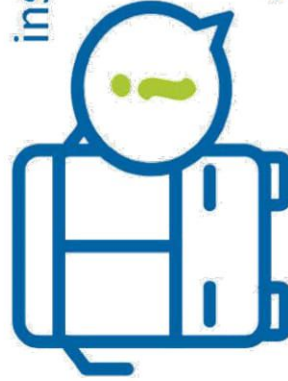
Nous vous encourageons à exprimer vos opinions sur les dossiers qui vous paraissent prioritaires pour la commune.

Les élus de « Charmont c'est vous ! »

Transport scolaire

Rentrée 2020/2021

Nouveauté :
inscription sur internet !



Rendez-vous sur
www.fluo.eu/10

dès le 15 juin 2020

+ simple + rapide + sécurisée

IMPORTANT :

- 1 l'inscription en ligne et le règlement de la participation financière avant le 15 juillet vous garantissent la délivrance d'une carte de transport dès la rentrée,
- 2 la réception de votre demande vous est notifiée par mail,
- 3 votre enfant recevra une carte de transport, valable pour l'année scolaire 2020-2021, par l'intermédiaire de son établissement ou directement à votre domicile. Il devra impérativement la présenter au conducteur. Dans le cas contraire, il pourra se voir refuser l'accès au véhicule.

Rendez-vous sur

www.fluo.eu/10



Cliquez sur le bouton

S'inscrire au transport scolaire



Cliquez sur

Nouvelle demande



Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas inscrire votre enfant via Internet :

Rendez-vous sur **www.fluo.eu/10** rubrique « Transport Scolaire » et téléchargez le formulaire d'inscription correspondant à la situation de votre enfant (primaire, secondaire, Troyes Champagne Métropole) à la rubrique « Comment s'inscrire ? ».

Vous pourrez la déposer ou l'envoyer à l'adresse suivante :

Maison de la Région Troyes/Chauvigny - Service Transports Aube

9 rue Charbonnet - CS 60114 - 10008 TROYES Cedex

Tél.: 03 26 70 77 50 (☎ : 9h 12h - 13h30 16h30)

LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS

Manoeuvre du 1^{er} mars 2020 :

Nous avons organisé notre manœuvre mensuelle dans les locaux du musée « Les Amis de Gutenberg ». Nous tenons à remercier Mr DAVRON pour le prêt du bâtiment. Nous avons toujours le souci de découvrir les nouveaux sites de la commune pour ne pas être pris au dépourvu lors d'une éventuelle intervention.

1^{ère} partie : en équipes de 3 pompiers

- départ pour « malaise avec signe de gravité » : bilan, prise des constantes et message au médecin régulateur .

- départ pour « chute de grande hauteur » : retournement, pose de collier cervical, bilan et brancardage.



- départ pour « fumée suspecte », reconnaissance et extinction à l'aide de la LDT (Lance sur Dévidoir Tournant).



2^{ème} partie : Mise en œuvre du VPI (Véhicule de Première Intervention) et de la MPR (Motopompe Remorquable) rue Moulin Chaudron pour tester la nouvelle borne. Etablissement de 2 LDV 500l/min (Lance à Débit Variable).



Important :

Lors des appels du CTA CODIS (Centre d'Appel Départemental), l'adresse de la victime et le motif du départ nous sont précisés. A plusieurs reprises, lors d'interventions, nous avons rencontré des difficultés à identifier le domicile de nos requérants. Soit le numéro de rue est mal indiqué, soit il n'existe pas.

Les numéros de rue sont un **outil essentiel** et indispensable pour les services publics, de santé et de surtout de **secours**. Pour votre sécurité, merci de prendre en compte notre remarque.

Gestion des nids d'insectes (guêpes, frelons...) :

Historiquement, les sapeurs-pompiers du département de l'Aube se sont toujours tenus à disposition de la population dans le cadre de la destruction des nids d'hyménoptères (guêpes et frelons).

En 2019, devant la recrudescence du nombre d'interventions de ce type, interventions qualifiées abusives dans 20 à 30 % des cas, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a souhaité rendre ces interventions payantes (prestations comprises entre 160 € et 320 € en fonction des moyens engagés) et ce, afin de préserver l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires en recentrant leur mission sur les situations d'urgence. Le département de l'Aube est d'ailleurs l'un des derniers départements du territoire à avoir opté pour ce mode de traitement des nids d'hyménoptères.

La population est désormais enjointe à faire appel à des prestataires privés dans les cas ne relevant pas de situations d'urgence.

S'agissant de notre commune de Charmont sous Barbuise, cette dernière étant dotée d'un Centre de Première Intervention (CPI), il a été décidé par les sapeurs-pompiers de maintenir ce service à la population. L'équipe des sapeurs-pompiers compte donc sur votre juste appréciation dans le fait de recourir à ses services afin d'éviter les interventions abusives. Nous vous rappelons par ailleurs que les membres de notre CPI sont bénévoles et cumulent cet engagement citoyen en sus de leur emploi.

A ce titre, nous vous rappelons que vous pouvez contribuer à aider votre CPI par les dons qui peuvent être effectués à l'issue des prestations.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente note d'information.

Facebook :

Déjà 900 abonnés



CPI de Charmont sous Barbuise

Venez suivre notre actualité sur les réseaux sociaux.

Merci à Stéphane qui tient à jour notre site depuis janvier 2018.



Zoom sur vos pompiers : Victor CARTIER



Une fois le CPI de Charmont intégré, il faut obligatoirement passer 4 formations sur une durée maximum de 3 ans pour être opérationnel.

Tout d'abord, il y a la **formation apprenant** qui consiste à apprendre tous les termes, les grades... et ce, sur une journée de 8h.

Ensuite, il y a la **formation PSC 1**. On y apprend le secours à personne, les gestes à réaliser en intervention. Ca se déroule sur 5,5 jours de formation avec une épreuve pratique à la fin.

La **formation DIV** (opération diverses). On y apprend à manipuler les échelles, le lot de protection contre les chutes, la destruction des nids d'hyménoptères sur 2 journées de 8h.

Enfin, il y a la **formation INC** (incendie). On apprend l'utilisation de tout le matériel, les procédés d'intervention incendie. Il faut compter 5,5 jours de formation avec une épreuve écrite au cours de la formation et une épreuve pratique en fin de formation.

Après avoir réalisé ces formations, je vais être nommé au grade de 1ère classe. Aujourd'hui, cela fait un an que je suis rentré dans la compagnie et ce, grâce à Gérard LAURENT, qui est maintenant parti en retraite. Pour moi, intégrer la compagnie des sapeurs-pompiers, est une façon de m'impliquer dans ma commune.

Depuis, j'ai pu intervenir pour du secours à personne (brûlures, massage cardiaque et plaies...)

Victor



Quelques photos prises lors de mes formations

A noter :

- En raison du confinement du Covid-19, la tournée des **ROULEES** qui aurait dû s'effectuer le week-end du 5 avril a été annulée. Nous effectuerons la distribution de la liste des Pompiers ultérieurement
- Notre LOTO aura lieu dimanche 11 octobre 2020 - sous réserve, car la pandémie du Covi-19 ne nous permet pas de nous projeter dans les mois à venir - Venez nombreux pour participer à cette animation : nombreux lots, buvette et restauration sur place.

Recrutement :

Pour tout désir d'engagement ou pour venir faire la « victime » lors de nos manœuvres, contactez **Laurent JOUSSE** :

- Par courrier : 3, voie Perchée, 10150 CHARMONT
- Par téléphone : 03 25 41 08 50 ou 06 21 45 62 74
- Par courriel : l-jousse@orange.fr

RAPPEL : pour toute urgence pompiers à Charmont sous Barbuise
Tel : 18 ou 112

**Crèche Intercommunale
A Petits Pas**
6 bis rue des Ecoles
10150 CHARMONT SOUS BARBUISE
03 25 43 04 67
Mail : apetitspas.cdc@orange.fr



Témoignages de parents en confinement

Quand Magali, directrice de la Crèche, nous a proposé de témoigner de notre quotidien en cette période quelque peu particulière, cela m'a permis d'identifier quelques-unes des émotions que je partage avec vous via ce petit billet.

La Peur d'abord, évidemment : peur pour les miens égoïstement, pour la santé des enfants (et voilà qu'aujourd'hui, on nous dit que ce virus peut atteindre des enfants), pour mes parents qui ne sont plus tout jeunes, pour mes grands-parents, esseulés pour certains et pour d'autres, contraints à voir passer chez eux de nombreux soignants qui risquent de leur transmettre le COVID car pas toujours bien équipés, peur pour les soignants qui prennent des risques pour eux et leur famille, peur enfin que cette période n'apparaisse plus tard dans les livres d'histoires comme la pire pandémies néfaste socialement et économiquement.

La Colère ensuite. Celle qu'on essaie d'enfouir au plus profond de soi. La colère de voir que depuis des mois, notre société va mal, que les soignants sont dans la rue, dénoncent des conditions de travail déplorables sans qu'on juge leurs revendications prioritaires et qu'aujourd'hui, nous nous retrouvons confinés, privés de nos libertés pour ne pas essouffler un système qui manque d'oxygène depuis longtemps.

La Tristesse de ne pas serrer mes parents et grands-parents dans mes bras, de les priver de leurs (arrière) petits enfants, tristesse aussi de voir imposer ce changement de vie brutal à nos petits, de les priver de tout contact physique avec leur amis, de devoir sécher leurs larmes au fur et à mesure des semaines, de les savoir plus ou moins angoissés, tristesse également de constater tant d'inégalités dans notre monde malmené.

Mais je souhaitais terminer par une note positive :

La Joie : joie d'avoir quatre merveilleux enfants en bonne santé et que j'ai la chance de voir évoluer chaque jour, joie d'avoir pu bannir l'expression « dépêche toi » de notre quotidien pendant cette parenthèse et de respecter leur rythme davantage, joie et privilège tout simplement d'avoir un toit (ce qui n'est malheureusement pas le cas de tout être humain), d'être en pavillon et de pouvoir profiter du jardin, joie d'habiter un chouette village dans lequel nous pouvons profiter des commodités et remplir notre réfrigérateur, joie de rester en contact avec nos familles et nos amis grâce aux nouvelles technologies.

N'oublions pas la **Reconnaissance**, pour notre boulanger, notre épicier, ceux qui nous proposent deux marchés hebdomadaires ou œufs frais, la pharmacienne et son équipe qui reste à l'écoute de chacun, le personnel soignant qui se démène pour prendre soin de tous, les enseignants, le personnel de la crèche et du périscolaire qui rivalisent d'ingéniosité pour occuper chaque jour nos enfants et leur permettre de continuer à progresser et tous ceux que je ne peux pas citer, la liste serait trop longue.

Ma famille et moi ne faisons pas partie des plus malheureux et nous nous considérons comme privilégiés même si l'avenir nous fait peur !

Voilà, ce printemps 2020 est pour moi inquiétant, triste, préoccupant mais tellement riche à la fois. Cette ambiguïté des sentiments est parfois difficile à gérer mais il faut positiver, croire en les qualités de l'être humain qui font que nous allons nous sortir de cette épreuve et espérer que celle-ci ne soit pas inutile et nous mène vers un monde meilleur pour nos enfants.

Une Maman confiante

Pour nous, le confinement se passe plutôt bien. Pendant la période scolaire, nous avons établi un planning que nous respectons pour donner des repères aux filles. Nous faisons la cuisine, des expériences, des travaux manuels. Le point positif de ce confinement, c'est notre aptitude à faire preuve de créativité je trouve. Pendant les vacances, les filles m'ont demandé de travailler encore. Nous avons choisi un thème à développer en fonction des âges : les abeilles. Nous avons aussi des « quarts d'heure de folie pour que les filles se défoulent (crient, chantent, sautent, etc...) pour un retour au calme plus rapide en fin de journée. Je ne dis pas que cela fonctionne tout le temps mais ça aide. Le point négatif : le manque de notre famille.

La Maman d'Elyne et Assistante Familiale

En temps de confinement... Il est une chose de nous sommes sûrs, c'est qu'il y a plus à plaindre que notre situation : deux jeunes trentenaires, parents d'un formidable enfant de 6 mois, et vivants à la campagne. Tous deux avons en plus la chance de pouvoir télétravailler.

Et oui, nous avons la chance de vivre à 100% son éveil, évolution, apprentissage, etc.... Mais aussi ses pleurs, ses caprices, l'enchaînement des biberons, et tout ça en même temps que le rythme imposé par le travail...

C'est alors, dans cette période inhabituelle et quelque peu déroutante, que nous pouvons comprendre tout le travail accompli l'équipe de la crèche ! Eh oui, elles doivent gérer les repas, les couches, les pleurs, les caprices, les siestes mais aussi les moments d'éveil d'une vingtaine d'enfants en même temps.... Imaginons notre enfant (pourtant très calme) multiplié par 20 pour cette superbe équipe. Alors, MERCI à vous toutes, merci pour ce que vous faites pour nos enfants mais aussi pour votre présence des dernières semaines.

Thierry, Angélique et Florian

Et un grand grand merci à vous Parents, pour vos photos, vos messages et votre confiance !!!

Tout l'équipe de A Petits Pas



Nouvelle page Facebook



Nous souhaitons rester proches de nos lecteurs, c'est pourquoi nous avons créé notre page Facebook.

Pour suivre nos actualités, nous contacter, n'hésitez pas à vous abonner à notre page : [Médiathèque de Charmont-sous-Barbuise](#)



Nouvelles cartes de lecteurs

Avant le confinement, nous avons conçu et reçu de nouvelles cartes de lecteurs. Elles vous attendent !



Nouveaux Ateliers Numériques



Vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique ?

Vous rencontrez des difficultés à envoyer un mail ?



Vous aimeriez apprendre à vous servir de votre tablette ou votre smartphone ?

Vous ne savez pas comment effectuer vos démarches en ligne ?



D'ici 2022, la majorité des démarches administratives (Impôts, CAF, Sécurité Sociale...) se feront **UNIQUEMENT** en ligne !



La médiathèque Gabriel Maurière est là pour vous aider et vous accompagner !

EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ !

Les lundis de 9h à 12h

Sur prise de rendez-vous
au 03.25.42.43.00

Ateliers gratuits !



Sous réserve de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales.



Août

Bonnes vacances !



L'équipe de la médiathèque vous souhaite à tous de belles vacances ensoleillées en compagnie de nombreux livres.





C'est la rentrée à la média !

Automne 2020



Mardis des tout-petits

Rencontre des assistantes maternelles et des parents

Le mardi des tout-petits est un moment de détente, où les enfants découvrent les livres, les histoires et les comptines à leur rythme.

Cette animation est proposée aux enfants non-scolarisés.



Septembre 8 - 22

Octobre 6

Novembre 3 - 17

De 9h10 à 9h50

Par Isabelle et Hélène

Vendredi 9 Octobre

Salon du livre jeunesse

Dans le cadre de la 34ème édition du Salon Régional du Livre pour la Jeunesse, la médiathèque recevra un auteur de littérature jeunesse.

TROYES
SALON
REGIONAL DU LIVRE
POUR LA JEUNESSE



Toujours très appréciée et attendue, cette rencontre est destinée aux élèves de cycle 3 (Ce2, Cm1 et Cm2) de l'école primaire. Elle permet aux enfants de découvrir le travail d'un artiste et son rôle dans la chaîne du livre.

Séance de dédicace de l'auteur de 16h à 18h à la médiathèque

Sous réserve de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales.

MARDI 27 OCTOBRE

CINÉ À LA MÉDIA



Séance à 10h



Séance à 14h

Gratuit

Pour les + de 8 ans

Sur inscription



VENDREDI 30 OCTOBRE

HALLOWEEN, HISTOIRES ET PLUS...

Animation de 10h à 11h30

Véroline, la Maudite sorcière propose des histoires et plus... sur le thème d'Halloween



Pour les enfants de 6 et 7 ans qui n'ont pas peur des fantômes. Prépare-toi dès maintenant... c'est à la médiathèque hantée que cela se passe !



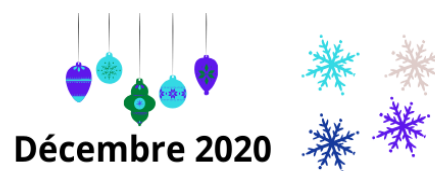
Places limitées
Sur inscription

Attention, il faut venir déguiser, ou tu seras transformé en crapaud...





C'est Noël à la média !



Décembre 2020

Mardis des tout-petits



Rencontre des assistantes maternelles et des parents

Le mardi des tout-petits est un moment de détente, où les enfants découvrent les livres, les histoires et les comptines à leur rythme.

Cette animation est proposée aux enfants non-scolarisés.

1er décembre De 9h10 à 9h50 Par Isabelle et Hélène

Spécial BB Noël

Mardi 15 décembre 9h05 à 10h30

Présenté par Véronique et Marie-Hélène

Un moment doux et magique à partager autour du sapin de Noël.

Surprise du Père Noël



Noël des enfants



Jeudi 17 Décembre

Spectacle pour les primaires



Vendredi 18 Décembre

Spectacle pour les maternelles

Avec la visite du Père Noël !



La Compagnie *Changer l'Air*



Présente "Jack"



Dans ce spectacle original qui mêle théâtre, musique et dessins manipulés en direct, se joue une histoire astucieusement égrainée.

Elle prend vie au cœur d'une vieille contrée d'Angleterre, s'installe à l'intérieur de la mystérieuse échoppe de Monsieur Otto et s'achève à l'endroit le plus inattendu du conte «Jack et le haricot magique».

Sous réserve de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales.

Fêtes de Noël



Joyeuses Fêtes !



Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite de très belles et joyeuses fêtes de fin d'année !

Rendez-vous en 2021 pour de nouvelles découvertes livresques !

ADMR LA VALLEE DE LA BARBUISE

L'Association a commencé l'année par un après-midi récréatif autour de la galette des Rois à Vailly le 25 janvier. Tous les Bénévoles de l'Association remercient Mr Handel, Maire de Vailly, de les recevoir gracieusement dans la salle des fêtes de son village. Après-midi animé par Styll Country et ses danseurs. Mr Bernier, Conseiller Départemental, ainsi que Mr Baussier, Maire d'Aubeterre étaient présents.

Le 29 février, soirée choucroute animée par Patrick Messifet. Malgré la conjoncture sanitaire une centaine de personnes étaient présentes. L'Association les en remercie, ainsi que la présence de Mr Jaquinet Président de la communauté de commune et Mr Baussier Maire d'Aubeterre.

Attention en 2021 la date de la soirée choucroute ne sera plus le 1er samedi du mois de Mars mais le **21 février**.



A partir du 17 mars confinement oblige, l'Association a vu réduire son activité en ce qui concerne le ménage mais a pu continuer d'aider les personnes pour les toilettes, aide aux repas et coucher. Les Salariées ont fait preuve de professionnalisme et de sang froid dans leur engagement à aider les plus fragiles. Madame la Présidente les en remercie.

LES DELEGUES VILLAGES :

Mme Bruel Francine
Mme CALON Anne Marie
Mme COUSIN Françoise

HORAIRES DES PERMANENCES :

ADMR VALLEE DE LA BARBUISE

L'accueil est assuré par Madame Jehane HAZHOUS

[Horaires d'ouverture](#)

Le Mardi : de 13H30 à 17H30

Et le Jeudi : de 13H30 à 17H30

Tél : 03 25 80 53 74

Les interventions à domicile sont assurées 7 jours / 7

Nouvelles de l'écomusée

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 21 Février. Les deux conseillers départementaux étaient présents ainsi que de nombreux maires et sympathisants, tous les adhérents et beaucoup d'amis.

Le conseil d'administration et le bureau ont été reconduits dans leur fonction pour un an, Mme et M. BATY Dominique ont été nommés membres du bureau.

Nous avons, avec regret, été obligé d'annuler le Dimanche à la Campagne et il est fort probable que nous ne puissions être autorisés à faire le vide-grenier le jour de la fête. Les autres activités restent programmées pour l'instant.

Avec beaucoup de précautions, nous allons nous retrouver le mardi 9 juin à 14 h 30.

Nous vous offrons un petit récit.

Autrefois, lorsqu'un paysan, jusque là métayer, devenait lui-même à force d'économies propriétaire de la terre qu'il cultivait, on disait de lui « maintenant il a sa grange ».

C'est dire l'importance que l'on portait à ce bâtiment, abri indispensable pour stocker les récoltes.

Grange Lazard, quel âge as-tu ?

Peut-être as-tu abrité les grognards de Napoléon après une bataille?

Plus tard les cosaques de la fontaine de Montsuzain dans ta paille?

Ce qui est sûr, c'est que tu n'as pas toujours eu ce charmant pignon de pierre sur la rue.

Epargnée par les guerres et le feu

Tu as traversé les siècles par un hasard heureux

Protégeant les récoltes avant d'être battues

Comme une cathédrale, alors tu étais entretenue.

Le progrès venant, on n'a plus eu besoin de toi

On a laissé alors tes tuiles glisser du toit

Tes planches se déjoindre, tes portes battre au vent

Sur toi, les années avaient marqué leurs temps

Tu aurais pu comme beaucoup de tes sœurs

Etre détruite, livrée aux démolisseurs

Par chance des personnes avisées

Sur ton avenir se sont penchées.

Elles ont fait venir d'adroits compagnons à ton chevet

Pour te rhabiller de la tête aux pieds, te donner un air coquet

Maintenant, peu importe ton

âge, te voilà comme une
jeunette

Prête pour faire la fête.

Pour donner vie à ton
histoire

Près de toi on a installé un
lieu de mémoire

Il rend hommage aux gens
de toutes conditions

Qui ont travaillé pendant
des générations

Pour que nous ayons un sort
meilleur

Et un pain plus blanc que le
leur.

James GIRARDOT





15 février : c'était l'assemblée générale

Le 15 février 2020 s'est tenue l'assemblée générale de notre association en la salle du Conseil de la mairie de Villechétif. Une assistance nombreuse pour assister aux différents compte-rendus avec entre autres, M. Guy Bernier et Mme Solange Gaudy, Conseillers départementaux du canton d'Arcis. De plus, nous avons eu le plaisir de découvrir la venue de M. Michel Brodart, président des imprimeries Brodart qui nous a tant aidé pour la construction de l'atelier-musée de l'imprimerie.

Présence aussi de nombreux membres de l'Ecomusée de la Barbuise avec à leur tête James Girardot.

Je ne reviendrai pas sur le déroulé de cette A.G. qui s'est tenue comme d'habitude dans une ambiance sereine et conviviale, les présents pouvant poser des questions et ainsi participer aux débats.

Le programme des manifestations vérolé par le COVID 19

Il nous restait à terminer la mise en route des différentes machines présentes sur le site, afin d'être prêt pour le dimanche à la campagne. Mais en fait, depuis le confinement tout est au point mort et nous sommes à ce jour dans l'incapacité de préciser le moment où nous pourrions recevoir à nouveau du public. Vous en serez informés par le journal local et certainement obligés d'être masqués pour pouvoir visiter le site.

Autant dire une page blanche pour une année noire

Nous n'allons donc pas nous focaliser sur cette année sachant que toutes les associations vont rencontrer les mêmes problèmes et qu'il y a plus grave avec les gens qui sont dans la peine ; que nombre d'entreprises risquent de ne pas s'en relever.



Une assistance très attentive.



De face, M. Michel Brodart et Mme Gaudy

Quelques nouvelles du CLUB TENNIS de CHARMONT (CTC)

Comme de nombreuses associations sportives, le club de tennis a subi le passage du Covid 19. Ce sont toutes les sections du club qui ont été touchées, des plus petits aux plus grands. La fédération française de tennis a fait annuler toutes les compétitions de printemps et d'été. Pas de critérium cette année, épreuve tant attendue par de nombreux joueurs et supporters.

Malgré l'optimisme de l'équipe dirigeante et l'envie de développer le club, nous faisons actuellement face à des infrastructures vieillissantes qui ont besoin d'une bonne rénovation. Les courts présentent d'importantes fissures, les filets coupe-vent sont hors d'usage, le grillage de protection extérieur régulièrement vandalisé aurait besoin d'être remplacé, de l'eau chaude sur l'évier serait un plus.

Les finances du club sont saines et permettront la prise en charge d'une partie des travaux. Une réunion avec la nouvelle équipe municipale sera organisée afin de faire un état des lieux et prendre les mesures nécessaires.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Joueurs, joueuses, enfants, adultes, bénévoles, sponsors, mécènes !

Nous sommes à votre écoute.

Dès que nous le pourrons nous organiserons une journée tennis, qui permettra à tous de se retrouver et de partager notre passion pour ce sport.

Restant à votre disposition pour toutes informations,

Matthieu GAUNARD, Président du club.

Port : 06.61.97.37.71



La fête du tennis juin 2019

*Dimanche 6
Septembre*

*Vélo Club
Brievianandes*

Ufolep

1ère et 2ème Cat.



**Course annulée pour cause
de réfection de la chaussée
rue des écoles**

Départ 14h45
22 tours de circuit

Départ 13h30
20 tours de circuit

Ne pas jeter sur la voie publique

Port du casque obligatoire
Nos partenaires Charmontais

Maçonnerie POUILLARD	Doly Coiff	Le BEAU BAR	Boulangerie Pâtisserie Le Relais de Poste
Vival	Perspective Urbanisme	Menuiserie BATY	E.P.A.H Feuges

Proclamation des résultats et Remise des récompenses 18h30

Charmont 2020
Départ et arrivée salle des fêtes

M. Le Président : M. Christian LABY 06 79 71 07 77 ou 03 25 41 03 58

Location de la salle : Mme Pascale Baty 06 37 48 20 96

Location de matériels (tentes, tables etc.) : M. Christian LABY 06 79 71 07 77 ou 03 25 41 03 58

Visitez le blog: <http://mjcchramont.canalblog.com/>

N'hésitez pas à vous inscrire à la Newsletter pour recevoir toutes les infos utiles rapidement.

05 septembre	Portes ouvertes- Journées des associations
18 septembre	A.G. à la MJC de Charmont
12 septembre	Tournoi de pétanque
03 et 04 octobre	Théâtre avec la troupe Capibo théâtre
25 octobre	Entr'Acte et Entre Amis théâtre
21 novembre	Beaujolais Party
28 novembre	Théâtre avec la troupe Colaverdey
06 décembre	Loto du FCC
09 janvier	Belote du FCC
16 janvier	Vœux de la MJC
05, 06, 07, 13 et 14 mars	Festival de théâtre

Avis aux Charmontaises, Charmontais et habitants des villages voisins...

La MJC est une association très dynamique qui planifie, pour tous, de nombreuses activités tout au long de l'année pour animer notre village. Tout cela ne peut se mettre en place que si le bureau est régulièrement secondé par des bénévoles de tous horizons.

Vous êtes nouveau ou ancien habitant de Charmont... jeune, actif ou en retraite...

Vous avez un peu de temps à consacrer aux autres...

Vous voulez mettre en place une activité pour la saison 2020/2021...

Vous avez des envies, des besoins, des idées...

N'hésitez pas à contacter Christian au 06 79 71 07 77

Manifestations passées :

Concours de pétanque :

Beau succès du concours de pétanque d'automne.

Malgré le temps capricieux, le tournoi de pétanque d'automne, organisé par la section pétanque de la MJC de Charmont -

sous - Barbuise a réuni 32 équipes en doublettes. Il était ouvert à tous sauf aux licenciés et s'est déroulé au centre du village, créant ainsi une belle animation.

L'ambiance est restée conviviale et malgré la pluie, les participants ont pris plaisir à jouer et ont apprécié les différents lots. D'ores et déjà, un concours au printemps prochain est prévu, date à déterminer.

Classement :

1ers : Mrs CARRA et DIDELOT

Seconds : Mrs MARTEAUX ET MARTEAUX

Troisièmes : Mrs COSTEAUX ET LOCOCHE JP



Rando pour le téléthon :

La section rando de la MJC a apporté sa contribution au Téléthon. Samedi matin dernier, il était possible de se joindre au groupe de la section rando de la MJC de Charmont-sous-Barbuise pour une marche de deux heures environ. Toujours au profit du Téléthon, ce sont vingt-six personnes qui se sont rassemblées pour parcourir une dizaine de kilomètres aux alentours du village. Malgré une petite pluie, ils sont partis très motivés et plein d'énergie.



Bilan à la mi-saison :

Moment de convivialité et petit bilan pour le club de foot

Le Président, Serge Bouvron a réuni joueurs et dirigeants dans les vestiaires pour faire le point en inter- saison.

Depuis la dernière assemblée générale, une rencontre avec les joueurs et dirigeants de Longsols a eu lieu pour créer une nouvelle équipe pour cette saison 2019-2020.

Cette dernière se présente désormais sous la forme d'une Entente (L'Entente FC Charmont vallée de Longsols). Chaque club gère ses joueurs avec les cotisations des licences au même prix.

L'Entente fonctionne avec 25 joueurs, 7 dirigeants et 2 arbitres capacitaires. Un nouvel entraîneur en la personne de M. Cyril Cuvillier, Charmontais a été recruté qui, depuis septembre dernier a su redonner un esprit et une motivation aux joueurs quant à l'assiduité aux entraînements qui se déroulent le mardi et le jeudi de 19 h 00 à 20 h 45.

De la bonne humeur et du plaisir sont les maîtres mots et l'absence de critiques éventuelles sur la composition de l'équipe lors des matches est appréciable.

Le Président a ensuite tenu à féliciter 3 dirigeants, honorés par les instances départementales, à savoir :

M. Francis Vitry, médaille départementale « jeunesse et sports »

M. Bernard Bobenrieth, médaille du district bronze et lui-même, médaille du district platine.

N'oublions pas de saluer, M. Claude Van de Walle pour l'obtention avec succès de son examen pour exercer en tant qu'arbitre.

Le verre de l'amitié a clôturé ce moment sympathique de convivialité.



Vœux du Président :

Vœux de la MJC : La section d'animation travaille sans relâche pour pérenniser ou élaborer de nouveaux projets.

Dernièrement, le président de la MJC, Christian Laby, a convié les adhérents et les responsables de sections à la cérémonie des vœux.

Après avoir remercié tous les participants d'avoir répondu à son invitation, le Président s'est dit réjoui du dynamisme déployé par les responsables d'activités et de la bonne ambiance qui règne dans la vingtaine d'activités diverses proposées aux 350 adhérents. Puis, retraçant les diverses manifestations qui ont jalonné l'année écoulée, il a profité de l'occasion pour remercier les membres de son bureau et la section animations pour leur dévouement.

M. Laby a également adressé des remerciements appuyés aux nombreux partenaires qui, financent en grande partie, le festival de théâtre et à ses trois "chasseurs de sponsors", Nadia, Patricia et Yves.

Enfin, il a chaleureusement remercié le Président de la communauté de communes, M. Olivier Jacquinet ainsi que Messieurs les maires de le suivre dans les démarches au quotidien.

Depuis la rentrée de septembre, il y a eu, un concours de pétanque, une représentation théâtrale par la troupe Colaverdey, la soirée beaujolais... et le tournoi de belote du club de foot en début d'année qui a remporté un vif succès avec 36 équipes inscrites...

Dans les semaines à venir, il y aura :

- Dimanche 26 janvier, une pièce de théâtre, "vous avez de la chance" écrite par Patricia Haubé, pièce proposée par la troupe les Tréteaux du Val de Scène.

- Théâtre amateur pour le 8ème festival de théâtre " Charmont frappe les 3 coups "... festival connu et reconnu dans le département avec de plus en plus d'amateurs de très bon théâtre, proposé sur deux week-ends avec 7 représentations entre le 06 et le 15 mars.

- Théâtre avec la dernière représentation de la Cie Colaverdey de Charmont-sous-Barbuise le 18 avril.

- Loto de printemps organisé par le foot.

- 2 rendez-vous en mai : 1^{er} mai, rando pédestre et VTT à Feuges, samedi 16 mai tournoi de pétanque à Charmont.

- Fête de la musique le 22 juin.

- Du 9 au 13 juillet, direction la rade de Brest avec la fête maritime internationale pour celles et ceux qui ont déjà réservé.

- Bal populaire du 14 juillet.

- les 22 et 23 août, week-end vide grenier et fête patronale.

Avant que le verre de l'amitié ne clôture cette cérémonie, Antonin, responsable de la section hip-hop et les jeunes ont proposé une chorégraphie pour le grand plaisir du public.

Informations à retrouver sur le blog de la MJC : mjccharmont.canalblog.com

Renseignements : 06 79 71 07 77



Théâtre :

Les Tréteaux du Val de Scène en représentation à la MJC

La troupe « Les Tréteaux du Val de Scène » a proposé, pour la première fois, à un public venu très nombreux, une pièce humoristique de Patricia Haubé " Vous avez de la Chance " sur la scène de la MJC de Charmont-sous-Barbuise.

Le public a passé un très bon moment avec cette pièce de 2 heures bien rythmées par le jeu des comédiens. Des situations cocasses et l'écriture de la pièce ont facilité le déclenchement de nombreux rires.

Même si les puristes ont trouvé une ou deux fébrilités dans le texte des comédiens, ce ne sera que pour faire beaucoup mieux lors de la prochaine représentation proposée dans la salle des fêtes de Crenoy le 15 février à 20h30 puis le 26 avril au théâtre Le Quai à Troyes.

La troupe est en recherche des salles et elle étudiera toutes les propositions au 07 77 07 91 84.



Festival de théâtre :



Le festival "Charmont frappe les 3 coups" s'inscrit dans la durée. Le public a pu profiter d'une programmation très orientée humoristique.

C'est dans la MJC que s'est déroulé la 8ème édition du festival de théâtre amateur « Charmont frappe les 3 coups », entre le 06 et 08 mars (initialement prévu jusqu'au 15 mars). L'association et ces bénévoles ont œuvré pour que l'organisation de cette édition apporte du plaisir, à la population locale, attire un public venu parfois de très loin, fasse découvrir les différentes facettes du théâtre et de permettre aux talents de s'exprimer devant plus de 600 spectateurs.

Au long des sept dernières années et au fil des rencontres, un réseau culturel et de belles histoires d'amitié se sont constitués, devenant ainsi une source de motivation supplémentaire. Grâce aux encouragements et

aux soutiens reçus moraux et financiers - de plus de 60 partenaires - grâce aux succès rencontrés lors des dernières éditions aussi, la décision de poursuivre cette belle aventure nous aura donné raison car le public est venu très nombreux et cette augmentation ne se dément pas chaque année.

Ce festival donne une chance aux artistes amateurs d'assouvir leur passion en se produisant sur scène.

Cette année, le festival de théâtre s'étalait sur 1 Week End avec 4 rendez-vous dont un pour la jeunesse le samedi après-midi, et les parents bien sûr, avec un spectacle de marionnettes proposé par Home made Théâtre de Senlis.

La joyeuse Cie à débutée vendredi avec une série de sketches et d'une pièce de Christian Rossignol, le samedi était le tour de la Cie Othe&Atre de proposer "Un drôle de viager" écrit par Jérôme Dubois et de terminer par la troupe Presko point qui ont très bien relevé le défi de jouer un classique du Splendid avec "Le père Noël est une ordure".

Malheureusement la pandémie du virus Covid-19 a gâché la fête en stoppant net le bon déroulement de cette manifestation pour le Week-end du 14 et 15 mars.

Toutes ces rencontres théâtrales ont apporté des rires en rafale et nous vous donnons rendez vous l'an prochain pour notre plus grand bonheur.

MANIFESTATIONS A VENIR :

Portes ouvertes :

Les "portes ouvertes" seront le **samedi 05 septembre** de 14h à 17h dans ses locaux. Nous souhaitons présenter, à un large public, son fonctionnement et de permettre de rencontrer les responsables des 20 sections Nos animateurs auront le plaisir de vous renseigner et de vous inscrire en avant-première.

Un jeu Quizz proposé pour gagner des cartes d'adhésions (valeur de 8 à 12 euros chacune).

Et pour les gourmands, une dégustation de crêpes et le verre de l'amitié pour clôturer cet après midi récréatif.



Assemblée générale :

Votre présence est indispensable

C'est le moment idéal pour tous nos adhérents de se rendre compte du travail accompli par tous les bénévoles.

L'assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le **vendredi 18 septembre** à partir de 20h - pour les émargements - à la MJC de Charmont.

Concours de pétanque:

La section "Pétanque" et la section "Animations" de la MJC organise un concours de pétanque le **samedi 12 septembre**. Inscriptions à partir de 9h, jet des boules à 10h. Le tournoi se fera en 5 parties avec un classement final sur le total de victoires et points. Classement général et classement de joueurs du club de la MJC. Réservé aux non-licenciés ou sur invitation du club. Lots pour tous. Buvette et restauration sur place. Engagement de 10€ / équipe. Rens au 06 80 13 31 65



Théâtre Capibo théâtre:

Capibo Théâtre de la Rivière de Corps propose "Joyeuses condoléances" de Pascal Martin.... Dernières volontés, veillées mortuaires, oraisons funèbres, il n'y a pas de quoi rire... quoique... Déclinaison décalée et burlesque du thème de la veillée funèbre, des condoléances et des dernières volontés en 26 sketches...

Samedi 03 octobre à 20h30 et **dimanche 04 octobre** à 15h. Entrée 8 € et gratuit - de 16 ans

Beaujolois Party:

Samedi 21 novembre, soirée dansante à partir de 19h30, à la MJC et sur réservation au **06 79 71 07 77, avant le 18 novembre.**

Apéritif, buffet campagnard, salade, fromages, dessert, café et 4 vins différents à volonté.

Inscription à découper ou à recopier

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

Adulte : X **16 €** =

- de 10 ans : X **10 €** =

N° de téléphone :



Sections :

Anglais enfant :



Pour s'initier à l'anglais avec Isabelle, les mardis de 17h00 à 17h45 ou 17h45 à 18h30 suivant le niveau. Contactez Isabelle Brassart ☎ 06 79 39 17 87

Baby Gym :

Les enfants, à partir de 3 ans, réalisent dans un premier temps un parcours de motricité.

Ils travaillent leur équilibre, franchissent des obstacles variés aussi bien en rampant, en roulant, debout ou en sautant du haut d'une table. Les courses de relais en tractant ou en poussant de vrais pneus ainsi que le tir à la corde, par exemple plaisent énormément aux enfants ...

Sabrina propose des activités dans l'air du temps qui plaisent et plairont aux parents sportifs ou non sportifs puisqu'elle s'inspire des bootcamps qu'elle adapte ensuite aux plus jeunes.

La séance débute parfois dans le parc et c'est alors l'environnement: banc, tables, l'aire de jeu mais aussi les arbres qui vont permettre de réaliser le parcours.

Les séances sont variées, différentes d'une semaine à l'autre.

En fin de séance, les enfants travaillent davantage la motricité fine avec des chamboules tout ou en tirant sur des cibles. C'est aussi le moment de proposer aux enfants un jeu de coopération comme le parachute ou de se relaxer.

Info :

Lucie Gublin ☎ 06 07 79 27 19



Body Gym :

Vous propose différentes activités :

ZUMBA - PILATES - YOGA - FITNESS

La reprise se fera début ou mi-septembre...si vous souhaitez bouger avec nous... n'hésitez pas à contacter nos référents. Les horaires et dates de reprises seront communiqués le jour des "portes ouvertes" le 05 septembre

Renseignements:

Isabelle Courtois ☎ 03 25 41 04 06 Zumba, Pilates lundi, Fitness, Yoga

Patricia Miguel ☎ 06 33 56 60 35 Zumba, Pilates lundi, Fitness

Liliane Battelier ☎ 03 25 41 00 28 Pilates mardi

Couture:



Pour la pérennité des cours de couture qui existent depuis plus de 25 ans, il serait souhaitable que des personnes viennent nous rejoindre, les jeudis soir à la MJC, de 20 h 15 à 22 h 30.

Renseignements auprès de Colette Bourgeois ☎ 03 25 41 04 34.

FCC :

Entente FC Charmont – FC Longsols

La saison 2019-2020 est terminée. Espérons que la saison 2020-2021 se déroulera normalement, sans embuche sanitaire, pour ressentir à nouveau le plaisir du dimanche après midi autour du terrain et encourager notre équipe.

L'entente Longsols / Charmont s'est déroulée dans un esprit de copains, heureux de jouer ensemble et les uns pour les autres, tout en gardant l'esprit de compétiteurs et une présence assidue aux entraînements.

Nous redémarrerons la saison avec la même rotation pour les lieux de match : les matchs aller à Charmont sous Barbuise, les matchs retours à Longsols.

L'entraîneur reste inchangé : Cyril Cuvillier. Il sera épaulé, par 4 dirigeants de Charmont, dont 1 nouveau et de 4 dirigeants de Longsols

L'équipe va évoluer légèrement avec quelques départs et arrivées.

Situation sanitaire exceptionnelle et confinement ont eu raison du loto qui sera reporté au dimanche 06 décembre 2020.

Pour tous renseignements, n'hésitez à me contacter ☎ 03 25 46 31 67 ou ☎ 06 74 65 98 33

Le Président Serge Bouvron

Gym douce:

Etant données les consignes sanitaires actuelles, et, pour le bien de tous nos adhérents, à l'âge, ne nous le cachons pas, plutôt avancé, les cours de gym douce ne reprendront pas avant les vacances d'été.

Je vous donne donc rendez-vous au mardi 8 septembre, à 9h, à la MJC, tous en pleine forme, et comme dirait notre Mimi, "avec le sourire, parce que c'est Mardi !"

Rien ne vous empêche, le mardi matin, de mettre un peu de musique, et de faire l'échauffement habituel que Corinne nous a appris...

Prenez bien soin de vous, et de tous ceux que vous aimez et qui vous aiment.

Annette

Ambiance toujours aussi sympa.

Effectif stable.

Pensez à votre inscription pour l'an prochain auprès d'Annette Vieilledent ☎ 06 89 80 84 77



Hip Hop :

Antonin propose des chorégraphies exceptionnelles pour les jeunes - à partir de 6 ans - filles et garçons les vendredis de 17h30 / 18h30 ou de 18h30 / 19h30 suivant le niveau et l'âge du danseur.

Liliane Battelier ☎ 03 25 41 00 28

Béatrice Thivet ☎ 06 86 03 55 03

Judo :

Le prof de Judo David, propose le mercredi matin 1 (ou 2 cours selon l'effectif) de 10h15 à 11h15.

Plus d'infos Martine Bras ☎ 06 81 23 73 36

Pétanque :

Les beaux jours, et les retours à la convivialité, passent par la pratique de sport de plein air, et la pétanque est bien présente à Charmont.

Notre saison 2020 a été amputée (cause COVID 19), de quelques séances de retrouvailles des vendredis à partir de 14h00, et c'est reparti, **avec et selon les préconisations nécessaires**, pendant le temps du déconfinement.

Après l'été, la saison commencera fort, puisque nous organisons un concours le **samedi 12 septembre**.

Nous sommes 42 adhérents et la moyenne des joueurs présents sur les terrains au centre du village, chaque vendredi est de 26 joueurs.

Vous pouvez venir nous rejoindre. Cotisation : 15 € pour l'année.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Patrick Vieilledent ☎ 06 80 13 31 65

ou par @mail : Patrick.vieilledent@wanadoo.fr

TOUS A VOS BOULES.

Rando Pédestre :

Tous les samedis à 9h30, départ à la MJC, pour un retour vers 11h30 avec une petite pause vitaminée.

Deux niveaux/deux cadences... pour que tous puissent profiter de cette activité.

Contactez Carole Handel ☎ 06 31 80 68 17

Scrabble :

Les joueurs et joueuses intéressés par ce jeu sont les bienvenus !!!

Tous les lundis de 14h00 à 16h30 entre septembre et juin (fermé juillet et août) dans l'annexe de la mairie.

Renseignements Daniel Millet ☎ 06 72 05 71 82



Taekwondo :

VENEZ PRATIQUER, VOUS DEFOULER EN PRATIQUANT UN ART MARTIAL

LIBEREZ VOTRE ENERGIE.....Club convivial.



- **Equipe pédagogique**



Professeur : JL Cella Ceinture NOIRE 2^{ème} DAN, Diplôme Instructeur Fédéral

Instructeurs en devenir : Diplôme d'instructeur Fédéral sur la saison 2018/2019

Anthony Debrabandere : Ceinture noire 1^{er} Dan.

Christopher Etienne : Ceinture noire 1^{er} Dan.

- **Cours ado/adultes tous les jeudis de 20h30 à 22h00**

Venez vous défouler dans une ambiance conviviale tout en apprenant notre art martial (technique / combat / self défense), à chacun sa pratique.



- **Cours enfants < 12 ans**



Cours enfants débutants tous les jeudis de 19h00 à 20h00

Cours enfants gradés tous les jeudis de 19h30 à 20h30

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous témoignée, chaque année.

- **Remerciements**

Nous remercions le bureau de la MJC et son Président Mr Laby, pour l'obtention de nouveaux tapis. Nous remercions tous les acteurs bénévoles qui nous aident au quotidien et sur les manifestations dans la vie de notre section.

- **FACEBOOK**

Suivez toutes les informations, vidéos, photos, la vie de notre section sur Facebook.

Pour tous renseignements : Mr Jean Luc CELLA ☎ 06 71 03 01 15 / tkdcharmونت@gmail.com



Tarot :

La section sera en sommeil à la rentrée de septembre.

Les joueurs et joueuses se retrouvaient tous les jeudis à 20h dans la petite salle à coté de la mairie mais avec l'arrêt de plusieurs joueurs, le groupe n'est plus assez étoffé pour reprendre en septembre... Si toutefois, vous seriez intéressés à rejoindre les joueurs restants, contactez Christian ☎ 06 79 71 07 77



Troupe Colaverdey :

La pièce FEU D'ARTIFICE sera d'actualité pendant la saison 2020/2021.

Nous avons été contraint d'arrêter (cause COVID 19) après notre séance de février 2020, et pour satisfaire le public des salles non visitées, nous reprenons la même pièce.

Pour le public de Charmont qui n'avait pas pu assister à la première en novembre 2019, faute de place, ce sera la bonne occasion de venir se détendre :

Le **samedi 28 novembre 2020**, à 20H30 ou d'attendre le **samedi 10 avril 2021**, même horaire.

Le rôle de SIMONE, sera joué par Catherine PINSON (1^{ère} en bas à gauche sur la photo) en remplacement d'Iseliandre COUTIER qui souhaite se consacrer à d'autres activités.



SYNOPSIS

Sylvain est employé de maison dans la villa d'Eve, en Corse, mais aussi l'amant de sa fille Valentine.

Profitant que Eve doit partir en voyage, ils louent la villa aux Plouchard, et comptent bien passer des vacances en amoureux chez Valentine.

Des circonstances imprévues, amèneront la zizanie dans la villa, et feront exploser les couples dans un véritable FEU D'ARTIFICE !

Pas de réservation, mais arrivez TOT pour prendre vos places.

8 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 16 ANS.

Renseignements Patrick Vieilledent ☎ 06 80 13 31 65

Saison 2020 - 2021 :

N'hésitez pas à contacter nos responsables de sections pour tous renseignements utiles.

Isabelle Brassart	Anglais	03 25 40 67 17	isabrassart@wanadoo.fr
Isabelle Courtois	Body gym	06 73 05 38 98	isabelle-courtois@orange.fr
Lucie Gublin	Baby Gym	06 07 79 27 19	
Manica Taing	Club ADO	07 80 39 54 64	adosmiccharmونت@gmail.com
Colette Bourgeois	Couture	03 25 41 04 34	
Serge Bouvron	Football seniors	03 25 46 31 67	earl.bouvron@wanadoo.fr
Annette Vieilledent	Gym douce	06 89 80 84 77	annette.v@wanadoo.fr
Batelier Liliane	Hip Hop	03 25 41 00 28	
Martine Bras	Judo	03 25 41 03 32	brasmrtn@aol.fr
Patrick Vieilledent	Pétanque	06 80 13 31 65	patrick.vieilledent@wanadoo.fr
Françoise Guyard	Pilates du mardi	06 52 44 29 33	
Carole Handel	Rando Pédestre	06 31 80 68 17	ch0102@laposte.net
Daniel Millet	Scrabble	06 72 05 71 82	daniel.millet10@orange.fr
Jean-Luc Cella	Taekwondo	03 25 73 60 81	tkdcharmونت@gmail.com
Christian	Tarot	06 79 71 07 77	
Patrick Vieilledent	Théâtre adulte	06 80 13 31 65	patrick.vieilledent@wanadoo.fr

Les moments forts de votre commune

Les jeunes ne sont pas oubliés : A leur demande, des agrès ont été installés.

L'histoire commence par un groupe de jeunes du village qui s'est rendu à la mairie pour demander au maire d'installer des agrès afin de pouvoir s'entraîner. Maurice Mary a trouvé l'idée bonne et a confié le dossier à sa 1ère adjointe, Liliane battelier. Elle a donc réuni la commission concernée ainsi que les jeunes pour déterminer le choix des jeux. Des éléments en bois avaient été retenus, mais après réflexion, jugés trop fragiles aux intempéries et demandant beaucoup d'entretien, c'est donc vers le fournisseur (la STE HUSSON basée en Alsace de fabrication française) du multi-sports installé vers le stade de foot qu'ils se sont tournés.

Lors de l'implantation, les jeunes ont de nouveau été sollicités pour donner leur avis. En contre- partie, Mme Battelier leur a demandé d'être responsables quant à la fréquentation et le risque de vandalisme. Très conscients du coût, ils ont déclaré être très reconnaissants du geste de la commune.



Julien Hervieux en visite à la médiathèque.

Vendredi 11 octobre 2019, à l'occasion du Salon du livre pour la jeunesse de Troyes, le Troyen Julien Hervieux, auteur « multi cartes » puisqu'il écrit pour les enfants, les ados et les adultes, est venu à la médiathèque de Charmont-sous-Barbuise rencontrer les élèves de l'école primaire et animer des ateliers avec eux, qui ont chacun commencé par une séance de présentation puis de questions posées par les élèves. Ensuite, il a expliqué aux enfants toutes ses astuces pour élaborer un livre et comment construire une histoire. Sa marque de fabrique, ce sont les personnages de méchants mais des méchants qui gagnent à la fin, à l'inverse de ce que l'on a l'habitude de lire.

Ses personnages, dont il est propriétaire sont issus des contes de fées dont il s'inspire.

Il a alors proposé aux écoliers de créer une histoire collective, dont il a donné le schéma, à savoir : Un héros qui a un problème, une ou plusieurs solutions pour résoudre ce problème et une fin. Après le choix du héros validé par les enfants, Julien Hervieux a demandé à chacun d'écrire un petit texte pour trouver une solution. Quelle imagination fertile les enfants ont fait preuve ! Quant à la fin, elle se trouvera en classe. La journée s'est terminée par une séance de dédicaces, et chaque enfant a pu repartir heureux avec un livre dédicacé par l'auteur.

Julien Hervieux est très polyvalent. Il travaille également pour des marques telles « Pat Patrouille » ou « Sam le Pompier ». Il reçoit les dessins animés et d'après ces derniers élabore un livre. Il est l'auteur « d'Orage » dont il est prévu une suite.



Les vacances de la Toussaint et ses mystères

Ces vacances ont été axées sur le thème de la forêt et ses mystères : C'est pourquoi les grands s'y sont rendus grâce à la sortie Maison du parc de Piney pour y percer ses secrets à travers diverses activités sur la nature. Ils ont également mené l'enquête au château de Vaux tandis que les petits ont visité la ferme du lac à Brévonnes et profité de ses produits locaux.

Le centre de loisirs a été complètement décoré pour la fête d'Halloween et les vacanciers n'ont pas manqué la grande cavalcade dans les rues du village...

Au vu des paniers bien garnis de bonbons, peu de sorts ont été jetés !

Le centre de loisirs fait savoir qu'il recherche du personnel (BAFA ou pas) (entre 20h et 30h). Les personnes intéressées peuvent déposer leur CV au centre de Charmont au 2 rue des écoles ou à la Communauté de Communes « Forêts Lacs terres en Champagne » au 2 bis rue Louis Husson à Piney.



Ça a déchiré grave à Charmont-sous-Barbuise ce week-end.

Ce week-end dernier, l'association « Blackout » (qui organise des concerts punk hardcore, ska, ska-punk ou reggae) a

investi la MJC de Charmont-sous-Barbuise, pour donner vendredi et samedi soirs, deux concerts esprit punk sous la bannière « Les Bruits de Campagne », en parallèle aux « Nuits de Champagne ».

La vingtaine de bénévoles n'a pas fait les choses à moitié car 10 groupes venant des quatre coins de France, ont répondu à son invitation : « Police on TV », « Nina School », « Charly Fiasco », « Guerilla Poubelle », « Longs Riffs », « K-SOS

Punk », « Ceci dit », « Les Vilains Clowns », « Charge 69 » et « Toxic Waste ».

Malgré les malentendus qui ont entaché ce festival à propos de la jauge de la salle qui est passée de 400 à 213 personnes deux jours avant son début, l'association Blackout, tient à remercier la MJC-MPT de la vallée de la Barbuise pour sa compréhension et sa générosité, ainsi que le maire, Maurice Mary, pour l'installation de tentes sur l'esplanade.

C'est grâce à de telles associations que la culture peut continuer à perdurer notamment dans les campagnes dans lesquelles il faut parfois savoir faire du bruit pour se sentir toujours vivant.

Le punk rock a résonné dans le village, il a été très bien accueilli et c'est dans le respect mutuel que l'événement s'est passé de manière parfaite et festive.

Près de 300 personnes ont fait le déplacement vers notre petit village de Charmont- sous- Barbuise et nous pouvons en être fiers...

Ce festival a été dédié à David qui a tragiquement perdu la vie à Troyes, ce week-end.

Une 2ème édition? Pourquoi pas?

Le punk ne doit pas faire peur, être punk, c'est avant tout respecter l'autre.

Cérémonie du 11 novembre 2019 : Solennelle et recueillie.

C'est de façon traditionnelle que s'est déroulée la cérémonie qui célèbre les Morts pour la France lors des deux guerres pour un premier hommage au monument de Fontaine-Luyères ainsi qu'au cimetière, avec lecture du message des Anciens Combattants par M. Claude Berthelot, dépôt de gerbes par les enfants et Marseillaise jouée par les musiciens de l'Harmonie.

Le second hommage a eu lieu au monument de Charmont-sous-Barbuise, où, à cette occasion, trois pompiers se sont vus remettre médailles et grade. Ainsi, le Caporal- chef Stéphane Buat a reçu la médaille du Département pour ses 10 années de dévouement, le Caporal-chef Nicolas Cousin, la médaille de l'Union pour ses quinze ans de service et le Sergent Stéphane Collard le grade de Sergent-chef. Mme Carillon, conseillère municipale a lu le message du Ministre des Anciens Combattants, Mme Carole Handel, autre conseillère municipale a énoncé les noms des soldats morts au Mali et au Burkina Fasso en 2019. Enfin, ce sont les enfants du groupe scolaire Jean Sainton, qui ont égrené les noms des soldats morts pour la France et chanté la Marseillaise accompagnés par l'Harmonie.

Le Maire ému, de cette manifestation scolaire, a félicité tout le monde et a remercié l'assistance pour sa participation. Comme à leur habitude les pompiers et les anciens pompiers honoraires, ont formé un peloton pour se rendre au cimetière de Charmont et se recueillir sur les tombes des soldats morts au combat ainsi que sur celles des anciens pompiers.

De retour cour de la mairie, le maire très touché par cette belle cérémonie a remercié de nouveau l'assistance et l'a invitée à partager le verre de l'amitié servi au Beau Bar.



Les conseillers municipaux toujours prêts pour les bonnes causes



Lors du cross du Téléthon qui s'est déroulé ce dimanche, les membres du conseil municipal ont fait acte de présence. Sur le pont depuis 9 h00, ils ont tenu un stand et toute la matinée par un temps froid, ont restauré et réchauffé les quelques 400 coureurs. Une boisson chaude, ainsi que eau ou jus d'oranges ont été offerts aux coureurs, et ils n'ont pas hésité à confectionner une quantité non négligeable de croque-monsieurs, de pains d'épices et autres pâtisseries, sans oublier le vin chaud.

Ils forment une équipe de bénévoles impliquée tout au long de l'année dans les manifestations caritatives. Remercions les pour leur engagement ! Les pompiers de la commune ont vendu les traditionnelles peluches et pour la première fois, l'association de l'école élémentaire a tenu un stand de chamboule-tout.

Toutes ces actions rassemblées, iront dans leur intégralité dans la caisse du Téléthon.

Samedi 7 décembre, randonnée du Téléthon, 9 h 00, MJC de Charmont, participation minimum, 2 euros.

Vous retrouverez les conseillers municipaux pour la distribution des colis de Noël des aînés, prévue le 14 décembre.

L'équipe municipale se tient prête à l'arrivée des coureurs nombreux.

La Sainte Barbe, marquée par le départ à la retraite du sergent-chef Gérard Laurent.



Après avoir tenu leur assemblée générale, la compagnie des sapeurs-pompiers de Charmont-sous-Barbuise a donné rendez-vous aux anciens pompiers et leurs conjoints, à la MJC de la commune, pour fêter ensemble leur sainte patronne.

Cette année, la Sainte barbe a revêtu un aspect particulier, avec le départ à la retraite du Sergent-chef Gérard Laurent. Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, le chef de corps, Laurent Jousse a retracé la carrière du sapeur (entré à la compagnie, le 1er juillet 1995), souligné son engagement sans faille, son sérieux pendant 24 années et rappelé toutes ses heures de formation. Puis, il lui a remis les galons d'Adjudant honoraire.

Un repas succulent a été servi par Rudy Branche, traiteur local, ponctué de surprises et de cadeaux en l'honneur de « Gégé ». La soirée festive et très

conviviale s'est terminée tard dans la nuit.

Nous souhaitons à l'Adjudant Gérard Laurent, une bonne retraite.

L'or a brillé dans les yeux de Raymonde et Michel Bonnot

Raymonde et Michel Bonnot se sont mariés le 13 décembre 1969. Trois filles, Christelle, Stéphanie et Emilie ont scellé leur union. Pour fêter cette longévité, ce samedi 14 décembre 2019, ils ont convié famille et ami à partager cette soirée de bonheur et de joie à la salle de réception, toute d'or décorée, du café de Charmont-sous-Barbuise, « Le beau Bar » et ainsi honorer 50 années de mariage.

Nous les félicitons pour leurs noces d'or et leur souhaitons le meilleur pour la suite.



La féerie enchantée des contes de Noël à la Médiathèque



Paré de guirlandes, d'étoiles et de boules scintillantes, le sapin fièrement habillé attend avec impatience que l'on vienne l'admirer.

Ils sont à l'heure. Emmittoufflés dans leurs vêtements d'hiver, les petits bout'choux contemplant cette arbre de Noël qui pique.

Ils prennent place non loin de nounou ou maman ou papy ou mamie. Tout autour d'eux les murs et les étagères de la médiathèque sont habillés de rouge, de vert, de doré, d'étoiles ...

Les têtes se tournent, les yeux s'écarquillent et les oreilles se tendent. Les conteuses, Véronique et Marie Hélène vêtues de leurs atours de lutines, racontent les histoires

de rennes, puis de neige, puis d'arbre de Noël, d'animaux de la forêt qui attendent aussi leurs cadeaux.

La magie de Noël opère, tous les enfants sont transportés au pays du Père Noël sans l'avoir encore vu. Tout à coup, au milieu des centaines de livres, le bruit d'une cane retentit. Portant sur son dos une lourde hotte remplie de surprises, le Père Noël tout de rouge vêtu apparaît devant les petits, pour certains impressionnés d'autres effrayés sans oublier les gourmands attirés par les chocolats.

La véranda illuminée de Denise.

Pour les fêtes de fin d'année, la charmontaise Denise Burr se fait fort de décorer sa maison, car c'est sa passion. Habitante de la rue des écoles, elle fait le bonheur des passants et surtout des enfants à qui elle ouvre volontiers sa porte.

Animations à l'extérieur, sa fierté réside dans sa véranda, toute illuminée avec des mises en scènes où de nombreux animaux entourent le Père Noël. Un mois a été nécessaire pour réaliser cette installation aidée par son mari, Denise s'est régalée !

Si vous passez par la rue des écoles, prenez le temps d'observer ...et de rêver !



Les aînés de la commune ont reçus leur colis de fin d'année.

Comme chaque année, lors des fêtes de fin d'année, les conseillers municipaux de la commission du colis des anciens se sont donné rendez-vous samedi 14 décembre à la mairie, pour organiser la distribution des colis.

En quatre tournées de secteur et en binôme, ils ont remis à 91 personnes de plus de 70 ans, soit 18 couples, 32 femmes seules et 23 hommes seuls), des produits festifs et des friandises. Ils sont toujours accueillis avec beaucoup de chaleur et les personnes âgées sont satisfaites du style de colis proposé.

Une délicate attention appréciée à sa juste valeur et l'occasion de tous se souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de montrer à nos anciens qu'ils ne sont pas oubliés



Après-midi ludique à la médiathèque Gabriel Maurière

Tout un après-midi des vacances, une séance de jeux et puzzles a été organisée. Ouverte à toutes les générations, jeunes et un peu moins jeunes se sont retrouvés pour partager un moment agréable et convivial ensemble. Puzzles, jeux de réflexion et de société, il y en avait pour tous les goûts.

C'est avec une grande joie que ce petit monde s'est donc prêté au jeu, impatient de revenir pour un autre après-midi ludique.



Vacances d'hiver à la médiathèque : l'heure du conte



Ce vendredi des vacances, trois bénévoles, Sonja, Ginette et André de l'association « Lire et faire lire » sont venus raconter de belles histoires à un public d'enfants très attentif. Évidemment, pendant ces vacances d'hiver, des albums sur le thème de la neige ont été lus, mais aussi des histoires de loups et de poules un peu loufoques et rigolotes. Ensuite, les enfants ont dessiné avec plaisir la couverture de l'album qu'ils ont préféré écouter.

Vœux de la municipalité

Le maire a constitué une nouvelle liste et passera la main quand celle-ci aura pris ses marques.

Dernièrement, Le maire, Maurice Mary, entouré de son conseil municipal, a convié à la MJC, les forces vives du village à la cérémonie des vœux.

En présence de M.Olivier Jacquinet, Président de la communauté de communes « Forêts, lacs, terres en Champagne » et du Major Keller représentant la gendarmerie d'Arcis-sur-Aube, il a remercié les forces vives du village qui l'anime, le rendent vivant et accueillant en leur renouvelant son soutien et sa reconnaissance.

La Cie des sapeurs-pompiers : Très efficaces car bien formés, les pompiers peuvent répondre à toutes les interventions. En raison de son évolution, un nouveau local technique avec toilettes et douches va être construit. Départ en retraite du Sergent- chef Gérard Laurent, porte drapeau et recrutement de 3 personnes.

A Cloche Fontaine : Son projet, la restauration de l'église Saint-Alban avec l'organisation de manifestations culturelles. La commune a acheté un terrain en vue d'un parking pour accueillir les visiteurs. Le dossier est en cours.

Le musée : Entre l'écomusée, le musée de l'imprimerie et la grange, le site Lazard, implanté au cœur du village, a connu une restauration longue et compliquée mais le résultat est remarquable et les manifestations organisées connaissent le succès. Ces travaux ont été entièrement financés par les retombées du site éolien et l'entretien des haies.

L'ADMR : Un rôle essentiel pour l'accompagnement des personnes en difficultés qui ainsi peuvent rester chez elles. En mettant un local à sa disposition, la commune contribue à son développement. Bravo pour le travail réalisé.

Le foot : Afin de pérenniser la vie du club et suite au manque d'effectifs, une fusion avec la commune de Longsols a été réalisée et le FCC devient l'Entente FC Charmont vallée Longsols. Quant à la section jeune, une entente avec Crenoy a permis la continuité de cette activité.



Le club de tennis : Bien structuré, grâce à Mrs Gaunard, Monnin et Flogny poursuit son évolution. Une structure couverte multisports doit compléter les équipements.

La médiathèque : Beaucoup d'animations sont réalisées en partenariat avec les écoles. Depuis de nombreuses années, l'exposition des dessins réalisés par les enfants du monde entier géré par l'UNESCO reste un moment phare pour cette structure.

La MJC : Cette structure très importante (350 adhérents) gérée par son Président M. Laby et son équipe compte une vingtaine d'activités. Le Maire remercie les responsables de ces activités qui apportent une image très positive à cette maison pour tous, sans compter les manifestations ponctuelles en cours d'année qui enrichissent l'ensemble. La commune participe largement à son évolution : Remplacement des portes vétustes, réfection des toilettes avec passage pour handicapés, financement de l'eau, de l'électricité ainsi qu'une subvention conséquente pour le fonctionnement.

Jamais une équipe de bénévoles aussi impliquée, depuis l'époque de M. Jean Guyot dans les années 80, à proposer autant de manifestations riches de qualité et variées.

L'école : Son rôle est essentiel. La stabilité des enseignantes en maternelle et primaire est un gage de sérieux. En complément du centre de loisirs, gérés tous deux par la communauté de communes qui se dote de matériels pédagogiques adaptés ils assurent une formation de qualité. Les membres des « Interactifs ont été renouvelés et les actions menées profitent aux enfants.

La crèche : Maurice Mary a exprimé son grand étonnement car nouvellement implantée, la crèche affiche complet ; C'est donc qu'un véritable besoin existe. « Avec Magali et son équipe, c'est du sérieux ! ».

Dans ses vœux, M. Mary n'oublie pas de remercier les artisans et professionnels de santé qui assurent un service de proximité pour le village et ses alentours. Il remercie également le personnel communal pour son implication au service de la commune, notamment, M. Francis Renard pour ses 10 années de service passées à la commune et qui part à la retraite. Une corbeille et un bon d'achat lui ont été remis ainsi qu'une composition florale à son épouse.

Résumé des projets en cours d'exécution :

Travaux de voirie rue des écoles avec parking sécurisé, création d'un site Internet pour une meilleure communication, réhabilitation de l'église Saint-Alban, structure pour les personnes âgées, révision allégée du PLU, plateau sportif couvert, aménagement de la zone artisanale créatrice d'emplois, columbarium, douches et toilettes pour les sapeurs-pompiers.

Pour conclure, Maurice Mary a rappelé que c'est la 30ème fois qu'il présentait ses vœux, toujours avec le même plaisir, qu'il a marié 120 couples, signé 180 permis de construire et mené avec différentes équipes des actions relatives aux services de proximité, ce qui a permis le doublement de la population. « Peu de communes présente un pareil bilan ».

Enfin, pour évoquer les élections municipales, il a fait savoir qu'il a reconstitué une liste complète et qu'il passera le flambeau lorsque la nouvelle équipe aura pris ses marques et que les gros dossiers seront soldés.....

Repas des anciens inter-communal

Dernièrement, les communes d'Aubeterre, Feuges, Montsuzain et Charmont ont invité leurs aînés respectifs au repas annuel.

Cent trente personnes ont été accueillies à la MJC de Charmont, en présence des élus des communes, des conseillers départementaux, Mme Solange Gaudy et Mr Guy Bernier, ainsi que l'abbé Jean-Luc Depaive dont la présence est toujours appréciée.

Mr Mary, maire de Charmont, a souhaité la bienvenue à l'assemblée.

C'est le traiteur Blanchard qui a officié en cuisine et préparé le copieux repas servi par les conseillers des communes. Cette journée est toujours attendue, car elle est l'occasion de joyeuses retrouvailles et de reparler du bon vieux temps. Tout est mis en œuvre pour satisfaire cette respectable population, avec une animation assurée par un orchestre. Cette année, ce sont Mme Jeannine Vallat, 88 ans, de Charmont et Mr Van Renthergen dit le petit Joseph, d'Aubeterre, 94 ans qui ont été les doyens de la journée et mis à l'honneur en recevant une composition fleurie.

C'est en fin d'après-midi que tous se sont quittés, des souvenirs plein la tête et se donnant rendez-vous l'année prochaine!



« Que du bonheur ! » au centre de loisirs



Du bonheur, il n'en n'a pas manqué au centre de loisirs de Charmont-sous-Barbuise, puisque le thème choisi pour les vacances de février était : « Le bonheur en couleur ».

Le fil conducteur a été de découvrir et maîtriser ses émotions en associant une couleur à une émotion et ainsi exprimer sa propre sensibilité, reconnaître et partager le bonheur.

Ainsi, une quarantaine d'enfant a pu participer à diverses actions comme par exemple la peinture plastique, le bingo couleur, le fil rouge d'Ariane, la carte des émotions, la danse des couleurs, le totem de mardis gras... Chaque jour un thème couleur et un dress code ont été associés : par exemple mardi 25 février était sur le thème de "l'arc

en ciel "avec du PlayMaïs (jeu d'assemblage composé de flocons de maïs soufflé 100% naturels) et des coiffes de Rio.

Les primaires se sont rendus à la Maison de la Science pour y découvrir les couleurs de la lumière à l'aide d'un prisme, suivi d'un repas au Mac Do et d'un Bowling. Ils ont également participé au carnaval des Nôes - Près -Troyes avec leur Totem réalisé au centre. Tandis que les tous petits se sont amusés à l'espace de jeux Womba (labyrinthes, toboggans, trampolines).

Mission réussie de l'équipe d'animateurs : Rêve ta vie en couleur, c'est le secret du bonheur !

Car, « il est où l'bonheur, il est où ? » Mais au centre de loisirs bien sûr !

La cérémonie commémorative du 8 mai en mode confinement.



En raison de la crise sanitaire, seuls le Maire, sa première adjointe, 2 conseillers, le chef des sapeurs-pompiers et son porte drapeau et un représentant des Anciens-Combattants ont rendu hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Ils se sont rendus aux monuments aux morts de Fontaine-Luyères et de Charmont-sous-Barbuise et après lecture du message d'Emmanuel Macron lu par M.Philippe Coradin, conseiller municipal, des gerbes ont été déposées.

Souvenirs et recueillement forts lors de cette 75ème cérémonie extra - ordinaire.

Distribution de masques

La commune de Charmont-sous-Barbuise a reçu partiellement (70%) sa commande de masques offerts par le Conseil départemental, soit 657 masques réutilisables.

Vendredi 8 mai, une première distribution destinée aux personnes âgées de 70 ans et plus est prévue. Les masques seront remis directement dans les boîtes aux lettres. Puis, samedi 9 mai, les personnes nées entre 1951 et 1985 devront se présenter à la MJC de Charmont de 8 h 00 à 12 h 00 pour récupérer leur masque.

Quant aux personnes nées après 1985, elles seront servies lors du solde la commande.

Un courrier distribué avant la fin de la semaine informera les habitants sur la conduite à tenir.



Une femme à la tête de la commune : Une première !



La liste menée par Liliane Battelier, première adjointe sortante, élue au 1^{er} tour avec 12 sièges et la liste conduite par Jean-François Cousin ayant obtenu 3 sièges, les 15 conseillers se sont réunis lundi 25 mai, à 20 h 00 à la mairie, sous la direction du maire sortant Maurice Mary.

C'est donc sans surprise et à la majorité que la tête de liste Liliane battelier a été élue maire par 12 voix pour et 3 blancs. Trois adjoints, Philippe Coradin, Carole Handel et Jean-Philippe Gauvain ont à leur tour été élus à la majorité avec 11 voix pour et 4 blancs.

Ce lundi 25 mai 2020, dans des conditions de mesures sanitaires inédites, a eu lieu à la mairie de Charmont-sous-Barbuise, l'élection du nouveau maire.

Les membres de la liste sont arrivés masqués, et le maire Maurice Mary les a appelé un à un pour les disposer à distanciation physique dans la salle commune où du gel hydro-alcoolique était à disposition.

Puis, comme le veut le protocole, c'est le doyen d'âge, en l'occurrence Mme Liliane Battelier qui a ouvert la séance et suite au discours de bienvenue à poser la question : « Y

a - t-il des candidats ? ».

Seule Mme Battelier, première adjointe, a levé la main, le vote dans l'isoloir des quinze membres a alors débuté. Le dépouillement a révélé 12 voix pour Mme battelier, 3 votes blancs.

Mme Liliane Battelier est élue maire de Charmont-sous-Barbuise et la première femme à occuper cette fonction dans la commune.

Depuis 2001 aux côtés de Maurice Mary, elle l'a remercié ainsi que ses colistiers pour leur soutien lors de sa campagne et après.



Professions médicales et paramédicales

MÉDECIN - GÉNÉRALISTE

Dr Anne-Marie NOEL

03 25 41 01 22

RDV horaires de secrétariat
Lundi/mercredi 8h/12h30-14h/16h

Jeudi/vendredi 8h/12h30

Hors secrétariat,
un standard est mis en place
Fermé le mardi



INFIRMIERS D.E

Jérôme COULON

Claire COUTURIER

03 25 73 06 31

MAISON MÉDICALE

Médecin Généraliste

Chirurgiens-Dentistes

Infirmiers

Kinésithérapeute

Podologue

A. D. M. R

Ostéopathe

Orthophoniste

CHIRURGIENS-DENTISTES

03 25 73 09 61

Dr Julien THACH

Dr Marin RADU

Soins, actes prothétiques
et parodontaux

Consultations sur RDV

Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 14h00-19h00

Fermeture du cabinet le SAMEDI

ORTHOPHONISTE

Bénédicte

ESNARD - CLOTUCHE

07 81 25 55 83

Le mercredi
Sur rendez-vous



PHARMACIE

Justine PHILIPPE

7 place Colaverdey
03 25 41 02 67

Ouvert de 9h00-12h00 et 13h30-19h00

Fermé le samedi après-midi

OSTEOPATHE

Olivier MEUNIER

Reçoit sur Rendez-vous

Mardi matin
Vendredi toute la journée
Tél : 06 20 16 51 05

KINÉSITHÉRAPEUTE

Christine GAUTIER-ROLLET

Tél : 03 25 41 01 95

Soins sur RDV à domicile
et au cabinet

PÉDICURE PODOLOGUE

Isabelle COURTY-CORDONNIER

Soins - semelles

Réflexologie plantaire thaï
(massage)

03 25 37 21 83 - 06 89 75 73 22

Soins à domicile et au cabinet sur
RDV



SHIATSU-KI

Maria Del-Val-JANIN

06 75 87 68 29

Sur rendez-vous

Pression sur les méridiens,
anti-stress et détente
Diplômée de la Fédération
nationale de Shiatsu

*...pour Optimiser votre Santé,
retrouver Bien-être & vitalité
par une Alimentation qui vous correspond...*

Marjorie Becl

14 bis rue du Château

10150 Charmont sous Barbuise

Consultations sur Rendez-vous : 06.25.98.14.41

lesateliersdemarjorieb@gmail.com

Immatriculation RCS: 824 816 490



Marc LORRAIN

Praticien en Ortho-Bionomy

34 rue du Moulin Rouge

10150 CHARMONT-SOUS-BARBUISE

Mobile 07.52.67.23.92

E-mail : lorrainmarc13@gmail.com

Congés du 27/07 au 23/08

AIDE A LA PERSONNE



Aide à Domicile en Milieu Rural
 Permanence : mardi et jeudi de 13h30 à 17h30
 16 rue du château
 10150 Charmont sous Barbuise 03 25 80 53 74

Artisans et entreprises de services



Joel RIBEIRO
 ☎ 06 58 02 23 09
 ✉ ribeirobtp10@gmail.com ☎ 06 61 58 50 58
 17 bis rue des écoles - 10150 Charmont Sous Barbuise

Congés du 17/08 au 30/08



SALON DE COIFFURE

16 rue du Château
 03 25 41 02 89
 Fermé lundi et jeudi
Congés du 02/08 au 20/08

ORLANE COIFFEUSE A DOMICILE

03 25 73 32 03
 06 17 32 03 36
 Sur rendez vous



A.E.VINCENT CARRELEUR



CHAPE TRADITIONNELLE

FAÏENCE

PIERRE

06 64 90 73 04



MULTI-SERVICES - RMS

Régis Poirot

17 rue du Moulin Rouge
 06 58 10 06 46



Briot Peinture

Décoration Int./Ext.
 Revêtement Sols & Murs
 Ravalement...

ARTISAN PEINTRE

31 rue du Galmurot
 06 22 28 46 96



GAUNARD Matthieu - 06.61.97.37.71

contact@mg-services.net

44 rue Suzienne, 10150 Charmont-sous-Barbuise



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE POUILLARD

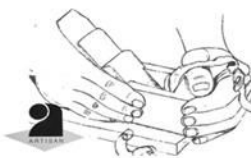
4 rue de la Barbuise
 06 83 56 03 74

MENUISIER EBENISTE

Dominique Baty

2 rue Pic Drille
 03 25 41 05 80

baty.dominique@wanadoo.fr
www.menuiserie-baty.com



EURL CYRIL BURIDANT

PLOMBERIE
 CHAUFFAGE
 GEOTHERMIE
 ENTRETIEN
 SALLE DE BAIN

06 38 65 18 48
Congés du 03/08 au 16/08

16, Rue Gabriel Maurière
 10150 Charmont sous Barbuise
c.buridant@orange.fr



22 rue Gabriel Maurière
 Tel : 07.81.71.89.63
decovi10@gmail.com

décoratrice et
 aménagement d'intérieur

DÉCO-VI

Artisans et entreprises de services



TRAVAUX PUBLICS Anthony Poinot

Terrassement, assainissement...
49 rue des sources
06 03 71 59 05



GARAGE DU VAL D'AUBE

Vente, réparation, dépannage
Changement de carte grise
1 rue du Commerce
Tél : 03 25 41 01 18
Congés du 17/08 au 22/08

TAXIS SEBASTIEN

Sébastien Senez
Transport de malades assis (T.A.P.)
Toutes destinations 24h/24 - 7j/7

Tél. 06 89 91 24 37

Communes de stationnements
10140 VENDEUVRE SUR BARSE
10140 MONTMARTIN LE HAUT

Nouvelle commune de stationnement
10150 CHARMONT SOUS BARBUISSE
taxisebastien@orange.fr



M.G. Electricité

Michel Gay
10 rue des Ecoles
10150 Charmont sous Barbuise
SIRET : 840 170 526 00015 APE : 4321A



Tél: 06 72 67 29 49

Email: michel.charmont@gmail.com



Agence d'urbanisme et de paysage

2 rue de la Gare
03 25 40 05 90

Au service des collectivités
(P.L.U., carte communale, aménagement de cœur de
bourg, traversée de commune...) et des particuliers
(projet de lotissement, de construction)



Ventes et Réparations de machines agricoles
10 rue du relais de poste - 03 25 41 09 09
Ouvert : du lundi au vendredi
8h00 - 12h00 13h45 - 17h30

POULAIN jean-louis
vendeur automobiles d'occasions
et d'importations
Tél: 06/13/97/52/61

10 rue des haies
10150 Charmont-sous-barbuise



EURO-CARS

vehicules importés d'Allemagne

euro-cars@neuf.fr

Réparations, vidanges etc. Tel : 03 51 14 83 67



www.monpcfacil.com

Initiation, mise en service
installation logiciels et périphériques
création de site internet...

Tout pour vous rendre le Pc F@cil'

Tel : 06.61.56.52.85 contact@monpcfacil.com

ARTUS Laurent 10150 Charmont sous barbuise
siret:75043179300017



MATHIEU BATY
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

- EIRL Mathieu Baty Architecte du Patrimoine -
Domaine de Fontaine-lez-Luyères - 63-67, rue des Sources
10 150 Charmont-sous-Barbuise
06.98.03.58.39 / 03.25.80.22.21 / 09.63.68.22.21
mathieu-baty@mathieu-baty.fr / www.mathieu-baty.fr
n° TVA intracommunautaire : FR 80 818961161
818 961 161 RSEIRL TROYES - Code APE : 7111Z

Gîtes et chambres d'hôtes



Pascale et Dominique BATY

1 rue Pic Drille
06 37 48 20 96



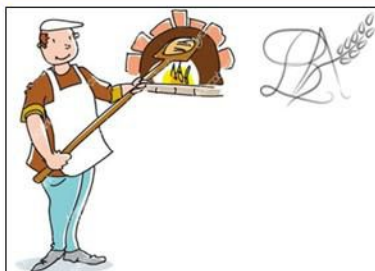
Chambres d'hôtes

Claudine et Michel LAURENT

LES EGLANTINES 03 25 41 01 64

27, rue des Sources - 10150 Charmont sous Barbuise - Tél. 03 25 41 01 64

COMMERCES



BOULANGERIE PATISSERIE L'AMI

1 rue du Château
03 25 41 83 47

Aurianne et François-René
sont fiers de vous accueillir du
vendredi au mercredi matin
6h00-13h00 et 16h00-19h30
Ouverture à 6h le week-end

Contactez les boulangers pour vos réceptions



Fabrice

vous propose
1 rue du Château
03 25 41 00 39

Gaz, presse, dépôt de pain le jeudi,

Livraison à domicile

Ouvert : lundi 09h00-12h30 / 16h00-19h30
mardi au vendredi 08h15-13h00 / 15h00-19h30
samedi 8h30-13h00 / 16h00-20h00
dimanche 9h00-12h30

Le Beau Bar Café, Restaurant Tabac, FDJ

Restaurant ouvert tous les midis en semaine

Plats à emporter à réserver le matin
Terrasse extérieur — Salle climatisée

Restaurant fermé du 17/08 au 23/08

Tél : 03 25 41 03 68

EARL DU RENVERS

3 rue des Ecoles

Sophie Cuvillier

sophiecuillier@orange.fr

Vendredi

10h00-12h15
16h30-18h30

Samedi

10h00-12h15

Tel : 06 25 01 76 89



VENTE DE LEGUMES DE SAISON

EARL BODSON

Benjamin Bodson

14 rue des sources
06 30 14 89 87 / 06 60 65 17 91

Horaires

jeudi 16h00-19h00
dimanche 10h00-12h00

Les paniers peuvent être préparés à l'avance

En dehors des horaires, pensez à vos commandes

Page Facebook : Serres de charmont



Marché à la ferme

Maraicher



Place Colaverdey

06 07 37 59 44

Mardi de 18h00 à 22h00

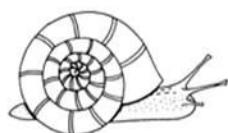
Ouvert tout l'été

ROTISSERIE DROUOT 03 25 73 34 78

Mardi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Sainte-Savine
Brienne-le-Château
Arcis
Troyes
Chartreux

possibilité de cochon de lait
Pensez à passer vos commandes avant 20h30



« ESCARGOTS LORRAIN »

34 rue du Moulin Rouge
03 25 41 00 08

Pensez à passer vos commandes
Congés du 27/07 au 23/08

CHEF A DOMICILE – TRAITEUR Rudy BRANCHE

15 rue des écoles
03 25 76 00 68

Livraison à domicile

Pensez à passer vos commandes
pour toutes festivités

Vente à emporter
9h00/18h00 du mardi au samedi

Traiteur Rudy Branche

15, Rue des écoles
10150 Charmont-Sous-Barbuise

03.25.76.00.68

rudy-branche@orange.fr
traiteur-rudy-branche.fr

T
R
A
I
T
E
U
R



Rudy Branche

Animations Charmontaise

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1 M		1 S		1 M		1 M		1 J		1 D		1 D		1 M		1 M	
2 J		2 D		2 M		2 M		2 V		2 L		2 L		2 M		2 M	
3 V		3 L		3 J		3 J		3 S	Capibo théâtre - MJC	3 M		3 M		3 J		3 J	
4 S		4 M		4 V		4 V		4 D	Capibo théâtre - MJC	4 M		4 M		4 V		4 V	
5 D		5 M		5 M		5 S	Portes ouvertes - MJC	5 L		5 J		5 J		5 S		5 S	
6 L		6 J		6 J		6 D	Course cycliste	6 M		6 V		6 V		6 D	Loto FCC	6 D	Loto FCC
7 M		7 V		7 V		7 L		7 M		7 S		7 S		7 L		7 L	
8 M		8 S		8 S		8 M		8 J		8 D		8 D		8 M		8 M	
9 J	Atelier Pastel à la médiathèque	9 D		9 M		9 M		9 V	Média - Salon du livre	9 L		9 L		9 M		9 M	
10 V		10 L		10 J		10 J		10 S		10 M		10 M		10 J		10 J	
11 S		11 M		11 M		11 V		11 D	Loto des Pompiers	11 M	Cérémonie du 11/11	11 M	Cérémonie du 11/11	11 V		11 V	
12 D		12 M		12 M		12 S	Tournoi Pétanque - MJC	12 L		12 J		12 J		12 S		12 S	
13 L		13 J		13 J		13 D		13 M		13 V		13 V		13 D		13 D	
14 M	Cérémonie du 14/07	14 V		14 L		14 L		14 M		14 S		14 S		14 L		14 L	
15 M		15 S	Assomption	15 M		15 M		15 J		15 D		15 D		15 M	Média - Spécial BB	15 M	Média - Spécial BB
16 J		16 D		16 M		16 M		16 V		16 L		16 L		16 M		16 M	
17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M		17 M		17 J	Média - Noël	17 J	Média - Noël
18 S		18 M		18 M		18 V	AG de la MJC - MJC	18 D		18 M		18 M		18 V	Média - Noël	18 V	Média - Noël
19 D	Cérémonie Commando M	19 M		19 M		19 S		19 L		19 J		19 J		19 S		19 S	
20 L		20 J		20 J		20 D		20 M		20 V		20 V		20 D		20 D	
21 M		21 V		21 L		21 L		21 M		21 S	Beaujolais Party - MJC	21 S	Beaujolais Party - MJC	21 L		21 L	
22 M		22 S		22 M		22 M		22 J		22 D		22 D		22 M		22 M	
23 J		23 D		23 M		23 M		23 V		23 L		23 L		23 M		23 M	
24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M		24 M		24 J		24 J	
25 S		25 M		25 M		25 V		25 D	Entr'Acte et Entr'Amis Théâtre	25 M		25 M		25 V	Noël	25 V	Noël
26 D		26 M		26 M		26 S		26 L		26 J		26 J		26 S		26 S	
27 L		27 J		27 M		27 D		27 M	Ciné - Médiathèque	27 V		27 V		27 D		27 D	
28 M		28 V		28 L		28 L		28 M		28 S	Colaverdey théâtre - MJC	28 S	Colaverdey théâtre - MJC	28 L		28 L	
29 M		29 S		29 M		29 S		29 J		29 D		29 D		29 M		29 M	
30 J		30 D		30 M		30 M		30 V	Halloween - Médiathèque	30 L		30 L		30 M		30 M	
31 V		31 L		31 L		31 L		31 S		31 S		31 S		31 J		31 J	

Lexique

ADMR	p 24	Crèche - A petit pas	p 19 et 20	MJC	p 29 à 37
Artisans et commerces	p 45 à 47	Ecomusée	p 25	Moments forts	p 38 à 43
Calendrier	p 48	Infos mairie	p 3 à	Pompiers	p 16 à 18
Comptes rendus du CM	p	Les amis de Gutenberg	p 26	Professionnels de santé	p 44
Course de vélo	p 28	Médiathèque	p 21 à 23	Tennis Club	p 27
				Transport scolaire	p 15